



Entente des Groupements Associés pour le développement à la Base

**Siège social : Dayane Guélodé -- Arrondissement de Vélingara, Département de
Ranérou Ferlo, Région de Matam -- SENEGAL**

Tél.: 77 554 48 35 / 77 565 75 73 -- e-mail: egabferlo@gmail.com

PLAN STRATEGIQUE 2023-2027

Avec l'appui financier de

humundi
SOS FAIM BELGIQUE

Table des matières

ACRONYME.....	3
RESUME DU PLAN STRATEGIQUE	4
INTRODUCTION GENERALE.....	5
PREMIERE PARTIE : PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE	6
1. Démarche globale.....	6
2. Description du Processus	6
DEUXIEME PARTIE : OU EN SOMMES-NOUS ? BILAN STRATEGIQUE DE L'EGAB.....	8
1. Le regard de l'EGAB sur l'évolution de son environnement	8
1.1. Un environnement physique de moins en moins favorable	8
1.2. Des mutations sociales et politiques qui affectent le pastoralisme	9
2. Regard de l'EGAB sur la condition paysanne.....	11
2.1. Des exploitations familiales jeunes et féminines.....	11
2.2. Le paradoxe agropastoral : des pauvres riches	11
2.3. De faibles performances	12
2.4. Montée en puissance des activités non agricoles	14
2.5. Regard de l'EGAB sur la situation des femmes	15
2.5.1. La situation des femmes dans les communautés de la zone de l'EGAB	15
2.5.2. Les femmes dans les exploitations familiales agropastorales	16
2.5.3. Les femmes dans la vie associative de l'EGAB.....	17
2.6. Regard de l'EGAB sur la situation des jeunes.....	17
2.7. Regard de l'EGAB sur son action.....	18
2.7.1. Des avancées significatives.....	18
2.7.1.1. Sur le plan de la vitalité et de la gouvernance.....	18
2.7.1.2. Sur le plan du partenariat et de la visibilité	19
2.7.1.3. Sur le plan des Services aux membres	19
2.7.2. Des insuffisances préoccupantes.....	20
3. Principaux enseignements de la réflexion de l'EGAB.....	21
TROISIEME PARTIE : OU VOULONS-NOUS ALLER ? COMMENT Y ALLER ?.....	22
4. Les orientations stratégiques de l'EGAB.....	22
4.1. Vision de l'EGAB à l'horizon 2027.....	22
4.2. Enjeux ou nœuds stratégiques de l'EGAB.....	22
4.3. Les axes stratégiques de l'EGAB.....	23
4.3.1. Les changements attendus.....	23
4.3.2. Les priorités d'action de l'EGAB	24
5. Description de la stratégie.....	26
5.1. Objectifs et résultats attendus.....	26
5.2. Description des actions de la stratégie	27
5.3. Cadre de résultats	34
5.4. Analyse d'impact.....	35
5.5. Cohérence et pérennisation	36
5.6. Stratégie de mise en œuvre	38
5.6.1. Les principes de mise en œuvre.....	38
5.6.2. Les leviers de mise en œuvre.....	38
5.6.3. Les parties prenantes de la stratégie.....	39
6. Budget et stratégie de financement de la stratégie.....	40
6.1. Budget de la stratégie.....	40
6.2. Stratégie de financement.....	42
ANNEXE 1: Les 36 points de la vision d'EGAB	43

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Zone d'intervention de l'EGAB.....	7
Figure 2: Répartition des charges de production.....	13
Figure 3: Structure du revenu global des EF	14
Tableau 2: Taux de couverture des EF.....	12
Tableau 3: Situation comparative des TC entre Barkédji et Vélingara.....	12
Tableau 4: Tableau comparatif entre TC et taux de sécurité alimentaire.....	14
Tableau 5: progression de la sécurité alimentaire avec les ANA.....	14
Tableau 7: utilisation des produits animaux des femmes.....	16
Tableau 6: Utilisation des productions végétales des femmes.....	16
Tableau 8: Cohérence entre résultats actions et les axes stratégiques.....	26
Tableau 9: Cadre de résultats.....	35
Tableau 10: Budget de la stratégie	42

ACRONYME

ADEREF	ARWANDE DENTAL REWBE FERLO- Réseau des femmes du Ferlo
ARD	Agence régional de développement
ASC	Agent de santé communautaire
AVSF	Agronomes vétérinaires sans frontière
BRACED :	Bulding Resilience and Adaptation to Climate Extremes and disasters (Projet de renforcement de la résilience de pasteurs et agropasteurs par la sécurisation de la mobilité transfrontalière. - Sénégal, Niger, Mauritanie, Mali, Burkina Faso-)
CA	Conseil d'administration
CDD	Comité départemental de développement
CEDEAO :	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CERFLA	Centre d'Etude, de Recherche et la Formation en Langues Africaines
CLD	Comité Local de Développement
CNCAS	Caisse nationale de crédit agricole
CNCR	Conseil Nation de Concertation et de coopération des Ruraux
COMUR	Coopérative multifonctionnelle rurale
CSE	Centre de suivi écologique
DOS	Document d'Orientation Stratégique
DyTAEL	Dynamique locale de transition agroécologique
ECOWAP	Politique Agricole de la CEDEAO
EF	Exploitation familiale
EGAB	Entente des Groupements Associés pour le développement à la Base
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FONGS	Fédération des ONG du Sénégal Action Paysanne
HEKS	Une ONG Suisse partenaire de l'EGAB
LOASP	Loi d'Orientation Agrosylvopastorale du Sénégal
MAG	Malnutrition Aigüe Globale
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
MEPA	Ministère de l'élevage et des productions animales
ODD	Objectifs de Développement Durable
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
RBM	Réseau Bellital Maroobe
RODEC	Réseau des Organisations de Développement Communautaire dans la zone Sylvopastorale
ROPFA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest
SAPCA-EGAS	Société d'Approvisionnement et de Commercialisation Agricole des Ententes de Groupements Associés au Sénégal
SFD	Système financier décentralisé
SMART	SMART Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition. Méthode rapide et fiable d'analyse de la malnutrition
SNEEG/PASNEEG	stratégie Nationale pour l'équité et l'Egalité de Genre/Projet d'Appui À la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre
SOS-FAIM	ONG Belge, partenaire du mouvement paysan sénégalais et africain. Partenaire stratégique de l'EGAB
UP	Unité pastorale
WASH	"Water, Sanitation and Hygiene" ou Eau, Assainissement et Hygiène
WBI	Wallonie Bruxelles Internationale partenaire financier d'EGAB

Tableau 1: Acronymes

:

RESUME DU PLAN STRATEGIQUE

Ce plan stratégique est l'aboutissement d'un processus de réflexion stratégique et de co-construction de l'action de l'EGAB pour la période 2023-2027. Il a mobilisé les responsables de l'association, les femmes et les jeunes à travers une démarche participative, formative et communicative. Il s'est appuyé sur la méthodologie des bilans stratégiques fondée sur des questionnements stratégiques et sur l'outil bilan simplifié comme entrée pour l'analyse de la condition paysanne.

Le processus de réflexion a permis à l'EGAB de porter un regard sans complaisance sur l'évolution de son environnement, la condition paysanne, la condition des femmes et des jeunes et sur son action notamment sur la période 2017-2021. L'EGAB a pu ainsi tirer trois principaux enseignements de cette réflexion à savoir : i) l'EGAB doit faire face à des menaces qui mettent en péril la survie de l'EGAB, celle du pastoralisme et de la cohésion des communautés ; ii) les bilans simplifiés ont donné des signaux à l'EGAB en ce qui concerne les performances globales des exploitations familiales ; iii) l'EGAB a des points d'appui pour son développement institutionnel et le renforcement de l'efficacité de son action.

Sur la base des résultats de sa réflexion stratégique, l'EGAB a construit une vision politique, sociale, économique et socio-organisationnelle de son action à l'horizon 2027. Celle-ci s'inscrit dans la vision globale définie en 36 points dans son document d'orientation stratégique. La réflexion a également mis en évidence quatre nœuds stratégiques à dénouer et qui constituent ses enjeux stratégiques à savoir : i) la maîtrise des mutations/évolutions ; ii) l'avenir du pastoralisme ; iii) l'avenir de l'EGAB ; iv) les femmes et les jeunes en tant que leviers de transformation économique et sociale.

Une théorie du changement a ainsi été définie autour des acteurs clé que sont l'EGAB, les EF, les organisations de base, les collectivités territoriales et les communautés. Les priorités d'action qui en découlent portent sur quatre axes stratégiques que sont i) la revitalisation de la vie associative ; ii) la rénovation du système de suivi évaluation prévision (SEP) ; iii) le renforcement des performances globales des exploitations familiales ; iv) l'émancipation des femmes et des jeunes. En conséquence, la logique d'intervention du plan stratégique a été définie comme suit : Objectif général : Contribuer au développement économique et social des EF également profitable aux femmes et aux hommes ; objectif spécifique : Améliorer la gouvernance de l'EGAB ainsi que l'efficacité de ses services aux membres en prenant en compte l'égalité de genre et l'inclusion sociale. Les résultats attendus sont : R 1: La vitalité et la gouvernance de l'EGAB sont améliorées à tous les niveaux d'organisation de manière inclusive et sans discrimination de genre ; R 2: Les performances agricoles et la résilience des exploitations familiales sont améliorées et également profitables aux hommes et aux femmes ; R 3: Les niveaux d'autonomisation des femmes et des jeunes sont durablement rehaussés. La stratégie de mise en œuvre définie s'appuie sur des principes intangibles et cinq leviers que sont : i) le SEP ; ii) les Unités pastorales ; iii) les champs écoles agropastoraux (CEAP) ; iv) l'agroécologie et la transition agroécologique ; v) l'influence.

Le plan stratégique est en cohérence avec les cadres juridiques, réglementaires internationaux et nationaux qui traitent des droits humains, du développement durable, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'inclusion sociale. Des dispositions internes sont également prises pour garantir la pérennisation.

La stratégie aura un impact social, économique, socio-organisationnel, politique et environnemental. Parmi les indicateurs de progrès on peut citer : i) Les femmes et les jeunes participent à l'égal des hommes et des anciens aux décisions de l'EGAB à tous les niveaux d'organisation ; ii) Toutes les exploitations familiales ont amélioré d'au moins 30% le taux de couverture de leurs besoins alimentaires et de santé ; iii) Toutes les exploitations familiales ont amélioré la situation nutritionnelle de leurs membres notamment celles des femmes et des enfants vulnérables ; iv) La majorité des femmes et des jeunes a renforcé durablement son autonomie financière grâce aux activités ASP ; v) L'état des ressources naturelles est amélioré dans les parcelles de culture et au niveau des écosystèmes pastoraux.

INTRODUCTION GENERALE

L'Entente des groupements associés pour le développement à la Base (EGAB) est une des premières organisations de la zone sylvopastorale¹. Elle est née en 1987 de la dynamique des Ententes² en vue de permettre aux agropasteurs de faire face aux chocs extérieurs : i) les sécheresses qui affectaient la sécurité alimentaire (bétail et populations) ; ii) les politiques d'ajustement structurel qui renforçaient les inégalités territoriales et affectaient les conditions de vie des communautés, iii) les politiques publiques défavorables à l'élevage et au pastoralisme.

La zone d'intervention de l'EGAB couvre environ 36 289 km² répartis entre les arrondissements de Barkédji (département de Linguère) et de Vélingara Ferlo (département de Ranérou). L'EGAB comprend 18 Comités et 102 sous-comités qui constituent ses organisations de base dans les villages. Elle compte plus de 2096 membres dont 52% de femmes. L'EGAB est membre de réseaux d'organisations d'éleveurs comme Bellital Maroobé (RBM), Réseau des femmes du Ferlo (ADEREF) et Réseau des Organisations de Développement Communautaire dans la zone Sylvopastorale (RODEC). Elle est également membre de l'Inter-Entente, de la FONGS et partant du mouvement paysan Sénégalais et de l'Afrique de l'Ouest (ROPPEA).

A travers une dynamique d'autopromotion et avec l'accompagnement de partenaires stratégiques et techniques, l'EGAB a su construire progressivement son image d'organisation citoyenne et apprenante au service de l'agropastoralisme et des agropasteurs. L'EGAB intervient dans la gestion des ressources naturelles, l'agriculture, l'élevage, l'hydraulique rurale (construction et/ou réparation de puits, aménagement et gestion de mares, etc.), la santé communautaire (accès aux soins de santé, lutte contre les maladies endémiques, hygiène et assainissement), la sécurité alimentaire et la nutrition, le renforcement de capacités, l'aménagement du territoire et la décentralisation, etc.

Afin de faire face à la complexité de la demande sociale des membres tout en œuvrant à son renforcement institutionnel, l'EGAB a adopté depuis une quinzaine d'années, la pratique de planification stratégique qui lui permet dorénavant de mieux préciser sa vision et de systématiser ses orientations stratégiques et ses priorités d'action. Le plan stratégique 2017-2021 a certes permis d'enregistrer des avancées significatives dans plusieurs domaines mais de nouvelles problématiques émergent et impactent la condition des exploitations familiales agropastorales, les terroirs et les économies locales. Comment consolider les acquis ? Comment mieux prendre en compte les problématiques récurrentes du changement climatique, de l'autonomisation des femmes agropastorales, de l'emploi des jeunes filles et garçons, de la malnutrition, de l'économie solidaire, de la résilience des exploitations familiales et des communautés locales face aux chocs exogènes, etc. En somme, comment aborder avec plus d'efficacité les chantiers de l'EGAB à l'horizon 2027 ? Ce sont ces questionnements qui ont été le fil conducteur de la réflexion stratégique de l'EGAB qui a permis l'élaboration de ce plan stratégique 2023-2027 comprenant trois grandes parties. La première partie décrit le processus du plan stratégique ; la deuxième partie porte sur les analyses diagnostiques et prospectives paysannes ; la troisième partie traite des orientations et des actions du plan stratégique 2023-2027.

¹ La ZSP est une zone sahélienne qui occupe plus du tiers du territoire national (70.000 km²).

² La dynamique des Ententes est née en 1975 pour répondre aux défis de l'aridification du climat d'abord et des politiques d'ajustement structurels des années 80.

1. Démarche globale

Le présent plan stratégique est l'aboutissement d'un processus de réflexion stratégique et d'analyse prospective conduit dans l'esprit des bilans stratégiques en tant que pratiques porteuses en matière de construction, de suivi et d'évaluation de l'action de l'EGAB. Le processus a été conduit à travers une démarche participative, inclusive, communicative et formative.

Deux innovations méthodologiques importantes ont marqué le processus de réflexion stratégique. La première innovation est l'adoption d'une posture de remise en cause des certitudes fondée sur le principe du renouvellement des manières de penser et de faire³ en vue de rénover le discours paysan à travers le bilan stratégique. La deuxième innovation est l'adoption "de la condition paysanne" comme porte d'entrée de la réflexion stratégique. Cette porte d'entrée a permis d'avoir une bonne prise sur le contexte actuel en zone agropastorale, sur les tendances en termes d'évolution surtout négative du contexte ainsi que les points d'achoppements tout en valorisant les stratégies paysannes d'adaptation face à ces situations qui touchent directement l'avenir du pastoralisme.

2. Description du Processus

Le processus s'est déroulé en sept (7) grandes étapes décrites ci-dessous :

- 1) **Etape 1 : Administration du Bilan simplifié au niveau de 47 EF** : Pour alimenter les réflexions stratégiques, les animateurs de l'EGAB ont administré le Bilan simplifié suivant un échantillon de 47 EF touchant l'ensemble de la zone d'intervention de l'EGAB (Entente Barkédji et Entente Vélingara). Pour mieux suivre l'évolution des familles, les bilans simplifiés de 2019 ont été valorisés. L'équipe technique de la FONGS a appuyé le traitement et l'analyse des bilans de 2019 et 2023 ;
- 2) **Etape 2 : Préparation du Bilan Stratégique** : Il a permis de consolider et préciser la méthodologie du bilan stratégique et les outils de travail. Cette partie a mobilisé en plus des appuis techniques de la FONGS, l'équipe du secrétariat général de l'EGAB élargie aux présidents de l'Entente Vélingara et de l'Entente Barkédji ;
- 3) **Etape 3 : Bilan stratégique** : Le bilan stratégique a visé 2 principaux résultats à savoir d'une part, apprendre de la mise en œuvre du plan stratégique 2017/2021 et de l'évolution du contexte et d'autre part, dégager les grandes orientations de l'EGAB pour les 5 prochaines années. Pour ce faire, 10 domaines ou centres d'intérêt ont été identifiés avec pour chacun d'eux, des questions à se poser. Les résultats suivants sont visés : i) Les acquis et les insuffisances du plan stratégique 2017-2021 sont identifiés et analysés ; ii) Les facteurs déterminants de la condition paysanne et des économies locales sont identifiés et analysés ; iii) Les principaux enjeux et les défis pour améliorer durablement le bien être des exploitations familiales, des femmes et les jeunes ruraux ainsi que des communautés locales sont identifiés et analysés ;
- 4) **Etape 4 : Partage et consolidation des orientations du Plan** : A travers l'analyse des produits issus du bilan stratégique, une restitution a été organisée avec le bureau élargi de

³ Ce principe est né de la réflexion paysanne de la Fongs et s'affiche comme un nœud stratégique important du mouvement paysan

- 5) **Etape 5: Elaboration du Plan et Budget:** Il s'agit du temps d'élaboration du Plan stratégique de l'EGAB et de son budget. Ce travail de systématisation a été effectué par les appuis techniques de la FONGS sur la base des produits issus du bilan stratégique ;
- 6) **Etape 6: Partage et Validation du Plan:** Un premier draft du plan stratégique a été proposé à l'EGAB qui a apporté ses commentaires et amendements. Le document consolidé a ensuite été porté à l'attention du CA pour pré-validation avant la validation définitive de l'assemblée générale de l'EGAB ;
- 7) **Etape 7: Finalisation du plan de diffusion:** Il s'agit du temps de finalisation et de partage avec les partenaires stratégiques de l'EGAB. La diffusion se fera après validation du document par les instances dirigeantes de l'EGAB.



1. Le regard de l'EGAB sur l'évolution de son environnement

La situation actuelle de l'EGAB ainsi que son devenir sont intimement liés à l'évolution de son environnement. C'est pourquoi, l'EGAB a porté un regard appuyé et sans complaisance sur son environnement physique, Social, économique, politique et Institutionnel pour mieux appréhender les mutations structurelles et surtout les facteurs déterminants des évolutions et leurs incidences sur la condition de vie des agropasteurs de la zone. ***Globalement, l'évolution de l'environnement de l'EGAB est peu favorable voire porteuse de menaces pour le pastoralisme et les agropasteurs.*** Ces évolutions se présentent comme suit :

1.1. Un environnement physique de moins en moins favorable

Le système agropastoral est essentiellement fondé sur la valorisation des ressources pastorales dont les ressources fourragères, l'eau et le foncier agricole pour la production végétale. Malheureusement la situation actuelle de ces ressources est préoccupante. En effet, la tendance régressive des ressources végétales et forestières s'accroît. Les écosystèmes se simplifient de plus en plus sous l'effet conjugué du changement climatique et de facteurs anthropiques.

La variabilité climatique marquée par une aridification du climat et de longues périodes de sécheresse⁴ (en particulier de 1970 au début des années 2000) a sévèrement affecté les ressources pastorales (biodiversité végétale et animale, mares, disponibilité fourragère, etc.) et induit des stratégies d'adaptation qui hélas, ne sont pas toujours respectueuses de l'environnement (sur-émondage, déboisement, etc.).

Dans le Ferlo, la productivité moyenne des pâturages varie entre 1,5t/ha de matière sèche (Barkédji et Nord Vélingara Ferlo) à 2,5t/ha de matière sèche (Sud Vélingara Ferlo) (CSE, 2016⁵). La déforestation réduit la densité moyenne de ligneux et expose davantage les sols (déjà fragiles) du Ferlo à la dégradation (érosion éolienne et hydrique). En outre, le sur-émondage (baobab) et le déboisement sélectif de certaines essences forestières épineuses favorisent le recul de la disponibilité de produits forestiers non ligneux (sump, jujubier, bohé, etc.). Ce qui est préjudiciable aux populations en particulier les femmes qui les valorisent.

L'avancée du front agricole autour et à l'intérieur de la zone sylvopastorale a fortement réduit l'espace pastorale et la mobilité interne des animaux, accentué les compétitions sur les ressources naturelles et partant, renforcé la fréquence des conflits environnementaux⁶. Derrière les fréquents conflits entre "agriculteurs et éleveurs" se cache en réalité le conflit sous-jacent et négligé entre l'agriculture et l'élevage pour l'occupation de l'espace. En outre, l'autonomie grandissante des collectivités territoriales véhicule insidieusement la propension de "fermeture" des espaces pastoraux jusque-là « non appropriés ».

L'évolution régressive des massifs forestiers entraîne l'ensablement des mares temporaires et partant, leur tarissement précoce. Le renforcement de la maîtrise de l'eau à travers les forages pastoraux a quand même permis d'améliorer les disponibilités en eau pour l'abreuvement du bétail et pour les usages domestiques. Toutefois, le regard de l'EGAB a permis de mettre en

⁴ L'aridification traduit une baisse de la pluviométrie moyenne associée souvent par une forte évapotranspiration- La sécheresse traduit un déficit prolongé de la pluviométrie par rapport aux besoins des cultures

⁵ « Productivité végétale en 2016 (Sénégal sauf Casamance)

⁶ La sécurité environnementale est un des enjeux du siècle ; la dégradation des ressources naturelles et donc l'insécurité environnementale est source de conflits environnementaux préjudiciables à tous

évidence une grande menace sur l'accès à l'eau. En effet, malgré les supposés emplois créés, la « Marchandisation de l'eau » risque d'être une future source de conflits si rien n'est fait.

La « marchandisation de l'eau » : une menace certaine

L'accès à l'eau a longtemps été une demande sociale et il a même été à l'origine de la création de l'EGAB. Aujourd'hui la disponibilité de l'eau est réelle dans la zone mais on assiste à sa commercialisation à travers l'émergence sournoise « d'une chaîne de valeur Eau ». En effet, pour résoudre le problème de gestion (financière) des forages c'est-à-dire contourner les difficultés de recouvrement des frais d'abreuvement, il a été officiellement introduit le système de robinets privés chargés dorénavant d'approvisionner les troupeaux.

Les rapports à l'eau ont changé et les conséquences favoriseront le creusement des inégalités entre les éleveurs nantis et les « petits éleveurs » parmi lesquels figurent les femmes et les jeunes en élevage. Pourtant, l'accès équitable à l'eau potable est un droit humain⁷. D'un produit vital non marchand ayant un coût, on est en situation de passage à un « produit/marchandise » qui a un prix.

Par exemple le forage de Dayane produit 200 m³ d'eau par jour. Le mètre cube (m³) est vendu aux robinets privés entre 300 et 450 F CFA. Le mètre cube est redistribué aux éleveurs par ces robinets privés entre 500 et 600 F CFA. Ce qui fait une marge moyenne de 175 F CFA par m³ d'eau vendu par les robinets privés. Ce qui représente 46,7% du coût de l'eau au forage ! Avec cette marge, les éleveurs du forage de Dayane dépensent en plus, 35 000 F CFA PAR JOUR SOIT 12 775 000 F CFA F CFA par AN.

Dans le département de Ranérou Ferlo qui compte environ 50 forages, cette marge sur l'eau correspondant à 1 750 000 F CFA⁸ par jour et 638 750 000 F CFA par an de dépenses supplémentaires supportées par les éleveurs.

Soumise à la loi du marché comme toute marchandise, l'eau pastorale risque bien d'échapper aux agropasteurs de la zone sylvopastorale. LA SOLUTION/REMEDE DES ROBINETS PRIVES EST CLAIREMENT PIRE QUE LE MAL QU'ELLE EST Censee SOIGNER (recouvrement des frais d'abreuvement). Comment l'EGAB est-elle devenue spectatrice de cette situation porteuse de risques pour le devenir du pastoralisme ?

Face à la dégradation des ressources naturelles et des moyens de subsistance des femmes, des stratégies d'adaptation sont développées par les acteurs. Il s'agit de mécanismes d'atténuation et de préservation des ressources comme les Unités pastorales (UP), les champs écoles (CEP et CEAP), les foyers améliorés, les poulaillers améliorés, etc. **Pour l'EGAB, la réflexion stratégique a montré qu'elle n'a pas suffisamment travaillé sur les manières de penser et de percevoir les ressources naturelles ainsi que sur les comportements des différents usagers (dimension sociale, économique, organisationnelle).**

1.2. Des mutations sociales et politiques qui affectent le pastoralisme

La zone sylvopastorale à l'instar de tout le Sénégal est dans une phase de transition démographique marquée par une forte croissance démographique, le rajeunissement de la population, sa féminisation, l'augmentation des établissements humains, etc. Cette situation à laquelle l'EGAB ne semble pas avoir été préparée est porteuse de menaces qui se traduisent déjà par des tendances souvent préjudiciables au développement social et économique de la zone :

☞ Un recul préoccupant des valeurs sociales

⁷ Depuis 2010, les Nations Unies reconnaissent que "le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit fondamental, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme". L'ODD 6 est relatif à l'eau et à l'assainissement « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable » et dont la cible 6.1 est "D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable"

⁸ En considérant que chaque forage produit 200 m³ par jour ;

Jadis réputée être une zone de refuge difficile d'accès, la zone sylvopastorale s'est progressivement ouverte à l'extérieur ; les établissements humains de la zone ont rapidement augmenté et certains se sont même fortement urbanisés. Cette ouverture tout en stimulant les économies locales, a favorisé un important brassage culturel accentué par l'essor des réseaux sociaux. Malheureusement ce phénomène de rurbanisation⁹ se fait au détriment des systèmes de valeur des sociétés pastorales. Les valeurs de solidarité et d'entre-aide des communautés et des familles élargies se perdent au profit de comportements "égoïstes ou opportunistes" préjudiciables à la cohésion des communautés. Les agropasteurs jadis réputés pour le respect des ressources partagées sont devenus des auteurs de la destruction de ces ressources. Les mécanismes sociaux de gestion durable des ressources naturelles se sont dangereusement fragilisés. De même, les mécanismes de régulation sociale dans les communautés ont perdu de leur légitimité et de leur puissance.

La tendance régressive du système de valeur est encore plus préoccupante au niveau des jeunes agropasteurs. En effet, les comportements de défiances sont récurrents chez les jeunes, garçons en particulier. Cette défiance vise la tradition pastorale, l'autorité familiale, la communauté et l'autorité publique. L'alcoolisme (Boul Falé¹⁰), la drogue, les agressions physiques, le viol et le vol sont devenus des pratiques nocives qui se généralisent dans toutes les communautés de la zone sylvopastorale. Les femmes sont souvent victimes de viols lors de la conduite des troupeaux au pâturage.

☛ Des mutations socio-organisationnelles et politiques porteuses de risques

Nous assistons actuellement à l'émergence de nouvelles formes de représentation des éleveurs à travers des organisations créées par l'Etat (via les projets et programmes publics) ou de nouvelles organisations d'éleveurs orientées par des intérêts individuels. Ce qui favorise la multiplicité des organisations et la compétition entre celles-ci. Les femmes agropasteures en sont souvent victimes.

L'EGAB n'est donc plus seule et la tendance risque de se renforcer les prochaines années. Le repli des jeunes éleveurs envers les organisations agropastorales constitue également une mutation sociale préoccupante dans le Ferlo et pour l'EGAB. En effet, les jeunes agropasteurs ne voyant pas d'alternatives viables dans leurs exploitations familiales et dans les organisations socioprofessionnelles, s'écartent de plus en plus de la vie associative et commencent à envisager leur avenir hors de l'élevage et des dynamiques socio-organisationnelles.

Sur le plan politique, l'approfondissement de la décentralisation se traduit malheureusement par une forte politisation de l'espace pastoral marquée par le transfert des luttes politiques au niveau des communautés locales. Ce qui se traduit dans le Ferlo par des tensions sociales récurrentes entre responsables politiques affectant du coup la cohésion sociale. Ces tensions politiques affectent aussi négativement le mouvement associatif devenu une cible privilégiée pour le recrutement de militants politiques. Ce qui érode la crédibilité et la légitimité des leaders des organisations d'éleveurs auprès de leurs mandants ainsi que la qualité de la représentation des élus éleveurs dans les collectivités territoriales plus motivés à soutenir leurs « partis politiques » qu'à promouvoir le développement à la base et le pastoralisme.

☛ Les politiques publiques ne sont pas favorables au pastoralisme

Aujourd'hui plus qu'avant, la logique des politiques publiques est l'accélération de la sédentarisation des agropasteurs. Pour ce faire, la stratégie développée est d'une part, la réduction de la mobilité des animaux et des éleveurs et d'autre part, la promotion de systèmes de production

⁹La rurbanisation désigne le processus de modification de pratiques sociales et d'activités liées au mode de vie urbain.

¹⁰ Il s'agit d'un parfum adopté comme boisson alcoolique par les jeunes éleveurs du Ferlo.

intensifs fondés sur la culture fourragère, la stabulation et l'utilisation de races animales exotiques pour la production de viande et de lait. Cette politique productiviste est sous-tendue par un discours défavorable au pastoralisme, des mesures incitatives fortes en faveur de la stabulation et de faibles investissements structurants sur les agropasteurs (capital humain, sociétés pastorales, etc.). M. Kalidou Ba (Secrétaire général de l'EGAB) note fort à propos que *"les politiques publiques ne ciblent pas vraiment au développement des communautés agropastorales"*.

Sur le plan institutionnel, il y a une diversité d'acteurs dans la zone mais leurs actions sont souvent menées plus dans une logique de dynamique pluri acteurs que dans des dynamiques multi acteurs cohérentes et complémentaires. Ainsi, les visées sont souvent contradictoires et les synergies faibles.

L'EGAB perd la main

La zone sylvopastorale fait face à d'importantes mutations structurelles qui affectent la base productive des agropasteurs, leur système de valeurs, la condition des femmes et des jeunes. Le regard de l'EGAB sur son environnement physique, socio-organisationnel et politique lui a permis de constater que ces évolutions sont visibles mais que leurs portées sur la condition des agropasteurs, celle des femmes et des jeunes ainsi que sur l'avenir du pastoralisme n'ont pas été suffisamment appréhendées.

La réflexion stratégique de l'EGAB a montré que celle-ci est en train de subir les évolutions de son environnement ; autrement dit, l'EGAB est en train de perdre la main.

2. Regard de l'EGAB sur la condition paysanne

2.1. Des exploitations familiales jeunes et féminines

Les exploitations familiales (EF) de la zone sylvopastorale sont socialement bien ancrées (Au moins 40 ans de présence). Elles sont constituées d'un ménage pour 70% d'entre elles et de 2 à 3 ménages pour 30%. Chaque EF compte en moyenne 22 personnes dont 9 actifs (entre 16-59 ans) soit 40% de la taille de l'EF.

Les enfants de 0 à 15 ans représentent environ 42% de l'EF dont 20% ont entre 0 et 5 ans. Les enfants en âge de scolarisation représentent 22% de la taille des exploitations familiales (dont 51% de jeunes filles). 81% de ces enfants sont scolarisés. 67 % de la population des EF sont jeunes (moins de 35 ans) ; 54% sont des femmes et 17% des EF sont dirigées par des femmes.

2.2. Le paradoxe agropastoral : des pauvres riches

Le paradoxe dans la zone sylvopastorale est la précarité des exploitations familiales alors que celles-ci disposent d'un bon potentiel pour vivre convenablement des activités agropastorales.

a) Un fort potentiel de développement sous valorisé

Les exploitations familiales agropastorales sont bien dotées en facteurs de production. Sur le plan du foncier agricole, chaque EF dispose en moyenne de 41 ha socialement sécurisés contre 8 à 10ha/EF en moyenne au niveau national. Ce qui représente environ 4.6 ha par actifs (contre 0,5ha/actif au niveau national). Sur le plan de la production animale, chaque EF dispose d'un cheptel de ruminants comprenant 22 Bovins et 96 petits ruminants (61 ovins et 35 caprins) ; la volaille est composée de 20 sujets. Les exploitations familiales comptent également une main d'œuvre familiale significative (41% de la population de l'EF ont entre 16 et 59 ans) majoritairement composée de jeunes et de femmes.

b) Une précarité préoccupante

L'analyse du taux de couverture des besoins alimentaires et de santé par les activités agrosylvopastorales montre que seules 15% des EF peuvent vivre de leurs revenus ASP en moyenne pendant 12 mois et plus (14 mois 12 jours). 15% des EF vivent de leurs revenus ASP en moyenne 2 mois 3 Jours (0 – 3 mois).

Le taux de couverture moyen des EF est de 6.81 mois (6 mois 24 Jours). 53% des EF sont dans une situation de forte précarité car la production ASPH ne peut pas couvrir leurs besoins alimentaire et sanitaire de base au-delà de 3 mois. 32% des EF sont dans une situation d'insécurité alimentaire caractérisée par des moments de soudure (3 à 4 mois par an). Ces EF vivent de leur activité ASP en moyenne 8 mois 24 Jours.

Intervalle TC	Pourcentage EF	TC Moyen
0 - 3 Mois	15%	2 mois 3 Jours
3 - 6 Mois	38%	4 mois
6 - 9 Mois	17%	7 mois 12 Jours
9 - 12 Mois	15%	10 mois 3 Jours
+12 Mois	15%	14 mois 12 Jours

Tableau 2: Taux de couverture des EF

La tendance globale de la précarité est similaire pour les zones de Barkédji et de Vélingara Ferlo mais il y a quand même des spécificités zonales plus favorables à Vélingara Ferlo.

ZONE DE BARKEDJI	ZONE DE VELINGARA FERLO
Le taux de couverture moyen est de <u>5 mois 21 jours</u>. ↳ 55% de ces EF sont en situation de précarité avec un TC moyen de 3.2 mois (3 mois 6 jours). ↳ 41% connaissent des périodes de soudure une partie de l'année avec une couverture moyenne de 8 mois (8.3 mois) de leur besoin de base ↳ Seul 5% des EF sont en situation de sécurité alimentaire avec une couverture de 12 mois 21 jours.	Le taux de couverture moyen est de <u>7 mois 21 Jours</u>. ↳ 52% des EF en situation de précarité avec un TC moyen de 3 mois 6 jours (3.2 mois). ↳ 24% en situation de soudure alimentaire avec un TC moyen de 9 mois 12 jours (9.4 mois) ↳ 24% sont en situation excédentaire avec un TC moyen de 14 mois 21 jours (14.7 mois)

Tableau 3: Situation comparative des TC entre Barkédji et Vélingara

2.3. De faibles performances

Derrière la précarité des EF, on trouve de faibles performances (travail, productivité, performances commerciales).

Sur le plan du travail agricole, seuls 7 ha sont exploités par EF soit 16,7% des terres cultivables disponibles. Ce qui représente en moyenne 0,8ha/actif. La dotation en matériel agricole est certes relativement faible (1 semoir, 1 houe, 4 unités de traction) mais elle ne saurait à elle seule expliquer cette faible valorisation du potentiel en terres.

Sur le plan des performances techniques et zootechniques, les rendements sont faibles (au moins 50% inférieurs aux possibilités) malgré la bonne disponibilité de matières organiques (globalement les rendements varient entre 300 et 500kg/ha). Les performances zootechniques sont également faibles. La production de lait est faible (2666 l de lait de vache par an soit environ 0,4l de lait par jour pour 22 bovins en moyenne !).

Les animaux de déstockage sont vendus sans stratégie commerciale (ciblage des périodes favorables, amélioration de l'état d'embonpoint des animaux, etc.), la productivité numérique (gestion de la reproduction) est faible pour tous les ruminants. En aviculture, la "pratique de cueillette" est généralisée alors qu'avec 10 poules (50% du disponible) conduites à travers un élevage amélioré (qualité du logement, maîtrise de la santé de la volaille et de l'alimentation),

il est possible d'avoir un chiffre d'affaire moyen de 1 250 000 F CFA par an ! Un manque à gagner préjudiciable à l'autonomisation des femmes et des jeunes.

L'équilibre entre les cultures vivrières et commerciales est bon avec 81% et 79% des EF qui cultivent respectivement le mil et le maïs ; L'arachide mobilise 74% des EF. L'insertion au marché semble également correcte avec 55% de la production ASP mises en marché. Toutefois, les performances commerciales sont globalement insuffisantes. Les volumes mis en marché sont faibles : 16,3% du lait, 24% de la volaille, 19% des petits ruminants et 16% des bovins. Pour les ruminants, la logique de capitalisation est claire mais ce qui mérite surtout attention, c'est l'absence de stratégie commerciale qui fait que les éleveurs vendent leurs produits à des prix de 30 à 50% inférieurs à leur valeur marchande (selon les agropasteurs). En outre, les céréales réputées être destinées à l'autoconsommation sont en partie mises sur le marché (22% du maïs, 49% du sorgho (destiné aux équins) et 13% du mil).

Les faibles performances sont également liées à la qualité des investissements. Les bilans ont montré que ce sont seulement 30% des exploitations familiales qui ont réalisés des investissements durant les deux dernières années. Le montant moyen de ces investissements par EF est de 1 143 000 F CFA. Ils ont été faits pour améliorer leurs activités de production et concernent pour l'essentiel : l'achat de citernes d'eau, la construction de réservoirs d'eau, l'achat de matériels agricoles (semoir, charrette) et d'élevage (abreuvoirs et mangeoires), etc.

Par rapport aux charges de production, les dépenses sont peu équilibrées et peu efficaces. Les charges destinées aux semences représentent 20% des charges totales alors qu'elles auraient pu être fortement réduites (réserves personnelles, semences communautaires). En dépit de la disponibilité de fumier, de l'engrais chimique a été acheté (5% des charges) mais au regard des faibles rendements, l'efficacité de ces engrais reste douteuse.

Les dépenses sur l'aliment de bétail représentent 25% des charges de production mais quantitativement, cela représente moins de 30 sacs d'aliments concentrés pour 22 Bovins et 96 petits ruminants. A l'analyse, ces aliments assurent plus une fonction "thérapeutique" (pour les animaux vulnérables et malnutris) qu'une fonction de production (viande et lait).

Les charges de main d'œuvre temporaire sont également importantes (26% des charges) mettant en évidence le recul insidieux de la main d'œuvre familiale dans la conduite des animaux. Enfin, les charges liées au remboursement de dommages occasionnés par les animaux (11% des charges) montrent la prégnance du conflit entre l'agriculture et l'élevage.

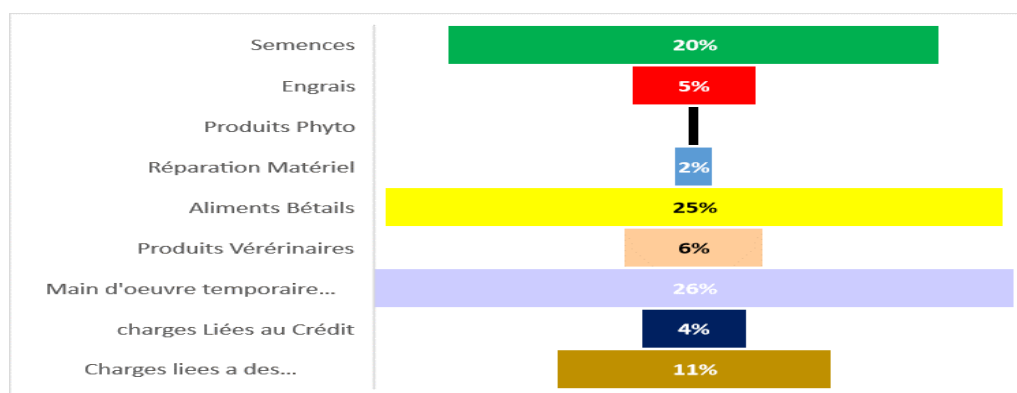


Figure 2: Répartition des charges de production

2.4. Montée en puissance des activités non agricoles

Les activités non agricoles des EF se sont rapidement accrues pour atteindre des proportions qui invitent à s'interroger sur leurs portées. En effet, au moins chaque EF dispose d'un acteur qui mène une activité non agricole. 87% de ces acteurs sont des hommes majoritairement composés de jeunes.

Les revenus tirés des activités non agricoles sont estimés en moyenne à 3.537.613 F CFA par an et par EF **soit 55% des revenus annuels de l'exploitation familiale**. Les principales activités concernées sont : le commerce (70% des acteurs), salariés et prestataires de services (14%), l'artisanat (6%), exploitation forestière¹¹ (6%), chauffeurs (4%).

Globalement la production ASP contribue pour 38% dans l'autonomie des EF alors que les activités extra agricoles contribuent pour 62% dans l'autonomie alimentaire et sanitaire des exploitations familiales. Les revenus de la migration contribuent pour 7% aux revenus globaux des EF.

Dans ces exploitations agropastorales, l'élevage contribue quand même à 62% du taux de couverture de leurs besoins alimentaires et de sante.

Types Revenus	Valeur Moyenne
Valeur Nette	2,434,104
Revenu Migration	492,000
Revenu ANA	3,537,613

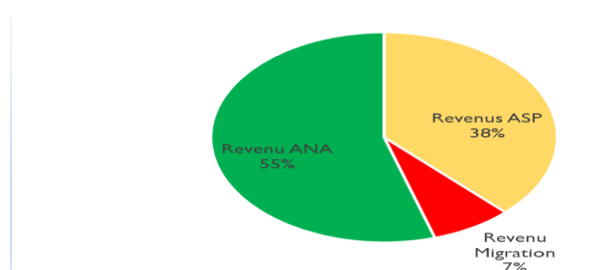


Figure 3: Structure du revenu global des EF

La précarité des EF agropastorales est relative car les revenus non agricoles contribuent à la satisfaction des besoins des exploitations familiales. En effet en prenant en compte ces revenus non agricoles, on se retrouve à un niveau de sécurité alimentaire moyen de 10 mois 15 jours, alors que le taux de couverture moyen des EF à partir de leurs revenus ASP est de 6 mois 24 jours soit une amélioration globale de 54,4%.

Intervalle de Sécurité Alimentaire	TC ASP		Taux SA avec ANA	
2 - 3 mois	15%	53%	19%	26%
3 - 6 mois	38%		7%	
6 - 9 mois	17%	32%	23%	42%
9 - 12 mois	15%		19%	
+ 12 mois	15%	15%	32%	32%

Tableau 4: Tableau comparatif entre TC et taux de sécurité alimentaire

Ce sont les EF ayant les taux de couverture les plus faibles (0-3mois et 3-6 mois) qui ont le plus recours aux ANA. **Est-ce une stratégie de sortie de l'élevage ?** Les EF excédentaires pratiquent moyennement des ANA et n'y comptent pas pour leur sécurité alimentaire. Pour l'EGAB, c'est une situation qui mérite attention car les EF très vulnérables concernent 53% des EF.

Catégories d'EF	Progression Sécurité Alimentaire avec intégration des ANA
0 - 3 mois	68%
3 - 6 mois	34%
6 - 9 mois	8%
9 - 12 mois	1%
+ 12 mois	18%

Tableau 5: progression de la sécurité alimentaire avec les ANA

¹¹ La production forestière concerne surtout la carbonisation qui engage la responsabilité des populations locales

La montée en puissance des activités non agricoles traduit certes une créativité et des initiatives d'adaptation des EF mais elle invite sérieusement l'EGAB à s'interroger sur plusieurs questions stratégiques à savoir i) en quoi cette tendance menace-t-elle la survie du pastoralisme ? ii) la mutation des économies locales profite-t-elle à l'insertion des jeunes dans les métiers agrosylvopastoraux ? Comment restaurer la vitalité des activités agropastorales en rapport avec le dynamisme des marchés locaux ?

2.5. Regard de l'EGAB sur la situation des femmes

2.5.1. La situation des femmes dans les communautés de la zone de l'EGAB

Les communautés de la zone sont toutes ancrées dans des systèmes de valeur et normes sociales caractérisés par la domination de l'homme dans les sphères familiales, publiques et privées (jom Gallé, Jom Saaré, Jom leydi, jom wuro, etc.). Le masculin dominant est fortement ancré dans les perceptions des populations de la zone : « Ngary » (le taureau, l'étalon, le mâle) est valorisant alors que « Naggué » (vache) renvoie à l'idiotie, à l'ignorance, au suivisme ; « Gorko » (l'homme) renvoie à la force, au courage alors que « debbo » (femme) renvoie à la faiblesse et au manque de courage. Ce statut donne à l'homme des droits et des pouvoirs " légitimes " en particulier sur les femmes et les jeunes. La soumission et la déférence des femmes envers les hommes sont donc des normes sociales persistantes. Pourtant, la population du Ferlo est majoritairement féminine et jeune et dans tous les domaines d'activités sociale, politique et économique, la présence des femmes et leur mobilisation sont indispensables pour en garantir la réussite.

Les fausses perceptions machistes de l'homme et de la femme se traduisent concrètement dans la zone par un statut (*ce que chacun doit faire, ce que la société attend de chacun d'eux*) discriminant en défaveur des femmes : les femmes n'héritent pas de la terre, la gestion du cheptel incombe aux hommes, les femmes s'occupent des enfants (éducation, santé et alimentation), de l'alimentation de la famille, des travaux domestiques (dont la corvée de l'eau, l'hygiène et la propreté de la maison). Dans les communautés locales, les femmes n'ont aucun pouvoir de décision sur la gouvernance des mécanismes sociaux (médiation sociale, gestion des ressources naturelles) ou des collectivités territoriales. Elles n'ont pas " droit à la parole " en public et ne peuvent avoir des idées contraires aux hommes encore moins les contredire. Par contre, les hommes sont « chefs » de la famille, assurent la gestion des ressources de la famille (y compris le cheptel, les terres et le matériel agricole) et décident des allocations financières souvent au détriment des femmes et des jeunes. Le cheptel de la femme est géré par l'homme sans redevabilité ; il assure la vente des animaux à des prix à sa convenance.

Les discriminations à l'égard des femmes du Ferlo se traduit aussi par les violences¹² de formes diverses qu'elles subissent notamment les violences physiques (coups et blessures), verbales, culturelles (menaces, humiliations, mariages précoces et forcés, etc.), faible accès aux ressources (dont l'éducation, la formation, l'alphabétisation), etc.

¹² La violence à l'égard des femmes est définie par l'ONU¹² comme étant : « tous actes de violences dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». Il y a trois formes : i) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation ; ii) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée ; iii) La violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'Etat, où qu'elle s'exerce.

Dans le Ferlo, la persistance des discriminations à l'égard des femmes est favorisée par des facteurs de légitimation d'ordre religieux et culturel alors que l'islam et la tradition font réellement honneur aux femmes en reconnaissant l'égalité de chances entre l'homme et la femme mais aussi en confiant aux femmes des rôles sociaux vitaux comme l'éducation, la cohésion sociale et l'alimentation. La lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes sera rude et longue dans le Ferlo. Des initiatives sont certes développées par l'EGAB mais beaucoup reste à faire au regard de la précarité des femmes et leur aspiration à l'autonomisation.

2.5.2. Les femmes dans les exploitations familiales agropastorales

Les femmes représentent 54% de la population des exploitations familiales et 56% de la main d'œuvre active. Plus de la moitié des enfants en âge de scolarisation sont des filles et 81% d'entre elles sont effectivement scolarisées (français et/ou arabe).

Les femmes cheffes d'EF représentent 17% des chefs d'exploitation et 50% de ces femmes sont alphabétisées en langues locales. Les femmes cheffes d'EF disposent en moyenne de 15 ha de terre dont 9 ha exploitées (soit 60% de mise en valeur contre 16,7% pour la moyenne des EF). Ces femmes ne disposent pas de matériels agricoles. Par contre, elles disposent d'un patrimoine important en animaux : 27 bovins, 69 Ovins, 29 caprins et 20 volailles.

Dans les EF, les femmes disposent de 1,4 ha de terres (3% des terres) et d'un cheptel composé de 2 bovins, 9 caprins, 10 ovins et 9 volailles ; ce qui représente 9,1% des bovins et 19,8% des petits ruminants et 45% de la volaille.

Les femmes cheffes d'EF investissent dans leurs exploitations familiales. Ces investissements sont estimés en moyenne à 515.638 F CFA lors de ces deux dernières années. Les investissements portent entre autres sur l'achat de chambre à air (stockage/transport d'eau), l'achat de citerne d'eau et l'achat de charrettes.

Sur le plan des performances, la productivité agricole est largement inférieure à celle des exploitations familiales (moins de 300kg/ha). Toutefois, l'essentiel de la production est destiné à l'autoconsommation

Spéculations	Consommation	Vente
Arachide	65%	35%
Mil	95%	5%
Mais	91%	9%
Nièbé	100%	0%

Tableau 6: Utilisation des productions végétales des femmes

Pour l'élevage, le taux de mise en marché du cheptel est en moyenne de 21%. La vente concerne plus les petits ruminants avec 43% et la volaille avec 25%.

Types	Nombre	Consommée	Vente
Bovins	27	3,7%	14,8%
Ovins	69	7,2%	26,1%
Caprins	29	17,2%	17,2%
Volaille	20	55%	25%

Tableau 7: utilisation des produits animaux des femmes

Le taux de couverture moyen des EF dirigées par les femmes est de 7 mois 15 jours (7.5 mois contre 6 mois 24 jours pour la moyenne des EF). L'élevage contribue à 71% dans l'autonomie des EF dirigées par les femmes (contre 62% pour la moyenne des EF).

13% des femmes des EF mènent des activités économiques non agricoles. Ces femmes s'activent le plus autour du commerce. Les revenus tirés de leurs activités non agricoles sont estimés en moyenne à 1.269.125 F CFA. Ce qui représente 36% des revenus non agricoles globaux moyen des EF et 30% des revenus des EF en intégrant les revenus de transfert. Au niveau des

exploitations familiales gérées par des femmes, les revenus non agricoles sont estimés en moyenne à 1.683.375 F CFA par an et par EF !

Sur le plan de leurs occupations, les femmes du Ferlo ont une surcharge de travail qui bien qu'allégée en termes de pénibilité, les occupe quand même 14 h par jour. Ce qui limite le temps à consacrer aux activités économiques et de socialisation.

En dépit de nombreuses contraintes limitant leurs activités économiques, les femmes affichent des niveaux de performance encourageants qui justifient que l'EGAB mise sur elles pour accélérer la transformation des exploitations familiales.

2.5.3. Les femmes dans la vie associative de l'EGAB

Malgré leur présence majoritaire dans le sociétariat de l'EGAB, les femmes ne jouent qu'un rôle marginal dans la vie associative de l'organisation. Au niveau des sous-comités, ce sont surtout les responsables hommes de première et deuxième génération qui assurent le leadership. Au niveau des comités, aucune femme n'assume de responsabilité significative.

Au niveau central de l'EGAB, le conseil d'administration ne compte que 14 femmes¹³ élues sur 46 administrateurs (30,4%). Dans le bureau, une femme est vice-présidente de façade et 3 sont chargées de l'organisation. Le dispositif endogène de l'EGAB donne également peu de place aux femmes avec seulement 2 femmes sur les 17 animateurs soit 11% de l'effectif des animateurs. Au niveau des Unités pastorales, il n'y a qu'une femme sur les 12 animateurs existant. Par rapport à l'accès aux services de l'EGAB, les femmes sont traitées plus dans une logique d'intégration (femmes à part ; quota féminin) que dans une logique d'inclusion.

L'exercice du bilan stratégique a montré que si les femmes sont mises en situation de s'exprimer, elles le font positivement dans l'esprit de co-construction. Pourquoi alors l'EGAB traîne-t-elle les pieds pour inclure effectivement les femmes dans la gouvernance et la vie associative de l'organisation ? La mise en place du collège des femmes est certes une avancée mais à l'analyse, il apparaît que cet outil de promotion des femmes est encore très insuffisamment valorisé par l'EGAB et par les femmes elles-mêmes.

2.6. Regard de l'EGAB sur la situation des jeunes

Les exploitations familiales membres de l'EGAB sont majoritairement composées de jeunes avec 67 % de la population qui a moins de 35 ans. Les enfants de 0 à 15 ans représentent environ 42% de l'EF dont 20% ont entre 0 et 5 ans. Au sein de l'EGAB, les jeunes représentent moins de 20% des membres actifs. Dans les sous-comités, les membres actifs sont surtout les anciens, membres fondateurs ou les membres de seconde génération. Les jeunes ne sont pas présents dans les bureaux des sous-comités et comités et le Conseil d'administration de l'EGAB ne compte qu'un seul jeune sur 46 administrateurs. Au sein du dispositif d'animation, seuls 4 animateurs sur les 17 sont des jeunes de moins de 35 ans (soit 23% du dispositif).

Les jeunes ont été à la base de la création et de la vitalité de l'EGAB et tous les membres s'accordent que l'avenir de l'EGAB dépendra de la remobilisation des jeunes. En attendant, le constat partagé est qu'entre les jeunes et les anciens, la différence de perception de la condition des jeunes et de leur avenir est nette. La rupture de communication est également nette contrairement aux années d'émergence de la dynamique des Ententes.

Les jeunes, souvent perçus comme "immatures" et "irresponsables" sont mis à l'écart des instances de prise de décision. Dans les rares cas où ils sont impliqués, ils ont du mal à exprimer leurs avis et préoccupations devant des assemblées constituées d'adultes. La transmission de valeurs est altérée dans les EF alors que

¹³ En plus il y a 2 femmes membres d'office du CA: présidentes collèges des femmes et des jeunes

celle-ci fait partie des 5 fonctions de l'EF¹⁴. Pour les jeunes, ils ne bénéficient pas de la reconnaissance de la communauté et les EF ne sont plus attractives (faibles performances, précarité ; exclusion des décisions et de la gestion des revenus ; faible possibilité d'activités économique propres ; Faible accès des jeunes aux facteurs de Production pour leur autonomisation, etc.).

Aujourd'hui malgré les déclarations de bonnes intentions, "Chaque camp" reste sur sa position; la rupture définitive est inévitable si rien n'est fait. Que faire alors dans ce cas ? Le regard de l'EGAB sur la situation des jeunes agropasteurs a mis en évidence 3 enjeux majeurs pour l'EGAB :

- ✓ *Un enjeu d'ordre social et culturel* : La reconnaissance des jeunes agropasteurs en tant que leviers pour le développement économique et social, pour la transformation des exploitations familiales et pour la relève générationnelle à tous les niveaux ;
- ✓ *Un enjeu d'ordre économique* : La création massive d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral ; ce qui suppose un accès optimal aux ressources productives ;
- ✓ *Un enjeu d'ordre politique* : La mise en place de politiques publiques cohérentes favorables à l'autonomisation des jeunes ruraux femmes et hommes ainsi que leur pleine participation à la gouvernance de leurs communautés à différentes échelles.

2.7. Regard de l'EGAB sur son action

2.7.1. Des avancées significatives

De 2017 à 2022, l'EGAB a enregistré des acquis/avancées significatifs à plusieurs niveaux.

2.7.1.1. Sur le plan de la vitalité et de la gouvernance

La qualité de la gouvernance de l'EGAB a été améliorée de manière significative en particulier au niveau central. En effet, les instances des sous-comités et comités ont été renouvelées, les assemblées générales des Ententes (Barkédji et Vélingara) ont été organisées ainsi que l'Assemblée générale de renouvellement des instances de l'EGAB. L'inclusion des femmes et des jeunes a été renforcée avec la mise en place d'espaces dédiés et la consolidation de leur présence dans les instances de l'EGAB. Le système de gestion financière et comptable a été renforcé avec l'organisation d'audits externes de l'EGAB, la réactualisation du manuel de procédure de gestion administrative et financière. Les capacités des élus ont été renforcées ainsi que la régularité des reportages.

La vitalité de plusieurs sous-comités et comités a été rehaussée grâce au projet « eau et assainissement » dont la mise en œuvre leur a été confiée. Ainsi, les comités et sous-comités ont pu montrer leur utilité auprès des communautés de base : Des ouvriers ont été formés pour le montage des robinets ; des ménages ont été sensibilisés sur l'hygiène et assainissement au niveau des maisons ; des écoles ont bénéficiés de matériels et d'équipements de nettoyage et d'hygiène ; 1000 livrets de bonnes pratiques ont été confectionnés et distribués ; des émissions et animations villageoises ont été réalisées.

Le renforcement de la gouvernance concerne aussi l'élargissement et l'amélioration du dispositif endogène de l'EGAB à travers :

- La création du poste de responsable du suivi-évaluation ;
- La formation de 102 relais animateurs au niveau des sous-comités ;

¹⁴ **Les cinq fonctions de l'exploitation familiale** : i) production agro-sylvo-pastorale et halieutique ; ii) conduite d'activités extra agro-sylvo pastorales ; iii) consommation ; iv) reproduction et sécurisation des bases de production (terre, eau, végétaux, cheptel) ; v) reproduction de la cellule familiale (mariage, héritage ; connaissances, valeurs).

- La formation de 11 auxiliaires vétérinaires pour faciliter l'accès aux soins vétérinaires ;
- Le renforcement de la mobilité (6 motos), des moyens (400 portes voix) et des capacités des animateurs ;
- Le renforcement de l'expertise de l'EGAB sur les UP, CEAP, Club Dimitra, AVEC ;

2.7.1.2. Sur le plan du partenariat et de la visibilité

L'EGAB a renforcé sa visibilité et ses capacités de mobilisation de partenaires techniques et financiers. En outre, elle a consolidé son rôle moteur dans le développement des réseaux paysans locaux ainsi que des dynamiques locales de concertation.

Les responsables de l'EGAB ont participé à des rencontres au niveau national (code pastoral, PRAPS, MEPA, CSE, Forum mondial de l'eau, etc.) ; elle a participé à des rencontres internationales (le Président au RBM, le Responsable suivi évaluation aux rencontres internationales des jeunes de RBM, le Secrétaire général à une formation en Côte d'Ivoire). L'image de l'EGAB s'est localement renforcée avec sa contribution significative dans la vitalité des réseaux RODEC, ADEREF, RBM, SAPCA-EGAS mais aussi dans le processus de mise en place de la DyTAEL zone sylvo et de dynamiques de concertation dans les collectivités territoriales.

2.7.1.3. Sur le plan des Services aux membres

L'EGAB a renforcé et bien diversifié ses services au profit des membres (exploitations familiales, femmes et jeunes, communautés, etc.). Un des changements majeurs est le recentrage sur les comités et sous-comités qui sont perçus dorénavant comme porteurs de l'action de l'EGAB à la base. Parmi les nombreux services fournis par l'EGAB, on notera :

☞ **Pour les Exploitations familiales** : Les EF ont renforcé leurs capacités d'amélioration de leurs performances agricoles et zootechniques à travers les services fournis par l'EGAB et qui portent sur i) la promotion des bonnes pratiques agricoles et agropastorales dont les cultures fourragères ; ii) la promotion du maraîchage ; iii) la promotion des poulaillers améliorés, iv) l'appui conseil qui a permis de respecter le calendrier vaccinal ; v) la meilleure connaissance des EF à travers les bilans simplifiés.

L'EGAB s'est surtout appuyée sur la mise en place de parcelles de démonstration et de 11 CEAP ; la mise en place d'étables de stabulation d'animaux, la fourniture de semences à certains sous-comités pour la production d'arachide, de maïs, de bissap, de niébé fourrager, de maralfalfa, l'introduction de coqs raceurs dans les villages l'appui à la sécurité alimentaire du bétail (Construction de magasin d'aliment de bétail, fourniture d'aliment de bétail concentré d'une quantité de 74 tonnes) et de la santé animale (formation de 11 auxiliaires vétérinaires). Les acquis de l'EGAB en faveur des exploitations familiales et des communautés, c'est aussi la construction d'une case de santé devenue poste de santé (Dayane Guélodé), la formation d'agents de santé communautaire et de matrones. Les unités pastorales contribuent également à la sécurité alimentaire du bétail des familles.

Pour l'autonomisation des femmes et des jeunes : Le pouvoir économique des femmes a été renforcé grâce à la mise en place de caisses de solidarité (AVEC), l'accompagnement des groupements de femmes à accéder aux fonds publics (PADAER II) dans la zone de Vélingara Ferlo, le renforcement des capacités des femmes en Transformation des produits laitiers et développement d'initiatives économiques (pierres à lécher, savonnerie). La mise en place de parcelles de maraîchage pour les femmes a également contribué à l'amélioration des conditions des femmes. Pour les jeunes, le changement induit est d'ordre

organisationnel avec la mise en place et le partage d'expériences sur l'installation des jeunes avec le Collège des jeunes (CDJ) de la FONGS, la cartographie des initiatives des jeunes et la participation des jeunes aux activités du CDJ de la FONGS.

☞ **Pour la Gestion des ressources naturelles** : Le changement principal induit par l'action de l'EGAB est l'inclusion de tous les terroirs dans les dynamiques locales de gestion des ressources naturelles via les unités pastorales. Les activités ayant concouru à ce résultat portent sur : La mise en place de 12 unités pastorales fonctionnelles accompagnées par 12 animateurs affectés par l'EGAB ; mise en place du centre d'alerte (UP de Thiel) ; Création de couloirs de transhumants de 95 km avec balisage et géo référencement ; mise en place de périmètres de mise en défens ; mise en place de parcelles de reboisement ; Construction de parcs à vaccination ; Aménagement de mares pastorales (commune de Vélingara ferlo) ; Fabrication de foyers améliorés pour les ménages ; installation de magasins d'aliments de bétail (zone de Houdalaye) ; information climatique et animation sociale. Ces unités pastorales couvrent environ 332 897 ha.

☞ **Sur la Nutrition, santé et hygiène** : L'action de l'EGAB en matière de santé a été renforcée par la mise en place d'un poste de santé et le recyclage des matrones. L'hygiène et l'assainissement a dorénavant intégré le paquet de services aux membres grâce à l'expérience du projet « eau et assainissement » qui a renforcé les capacités d'action de l'EGAB dans ce domaine. La nutrition a fait l'objet d'innovations encourageantes avec d'une part, l'installation de périmètres maraichers et l'expérimentation dans les CEAP de spéculations à haute valeur nutritive et d'autre part, la mise en œuvre d'une action spécifique de nutrition qui ont permis à l'EGAB de disposer d'un pool de 18 animateurs/relais communautaires en matière de renforcement de la nutrition.

Dans un poste de santé de la zone de l'EGAB(Dayane), sur 92 enfants suivis dans le cadre de la promotion de la croissance, le suivi nous montre que 92% de ces enfants sont au niveau vert (acceptable), 5.4% et 2% sont respectivement dans une situation précaire et critique. En ce qui concerne, la malnutrition aigüe, sur 253 enfants suivis (6 à 59 mois) durant 2022, 1.58% sont dans une situation critique et 4.2% dans une situation précaire ce qui est encourageant au regard du seuil d'alerte de 10 pour cent définit par l'OMS.

Ces résultats sont le fruit des séances d'animation villageoises conduites par les animateurs de l'EGAB. Durant 2022, 102 visites à domicile (VAD) ont été effectuées pour suivre, peser, et sensibiliser les femmes à la nutrition.

2.7.2. Des insuffisances préoccupantes

En dépit des avancées notées, il persiste encore des insuffisances significatives liées notamment à la vitalité des organisations de base et à la gouvernance de l'EGAB. En effet, une grande partie des comités et sous-comités de l'EGAB sont encore peu dynamiques. Pourtant les EF membres sont bien actives et il y a des sous-comités qui développent des initiatives porteuses malheureusement non valorisées par l'EGAB.

Quand la parole est libérée....

La phase de bilan stratégique a permis de libérer la parole et certains dires sont illustratifs de l'image que se font les sous-comités et comités : "Un élu : « l'EGAB est un joli emballage rempli de chiffons » ; L'EGAB, « C'est Dayane et Dioulky » ; L'EGAB, « c'est le président et Kalidou » ; « L'EGAB, c'est un petit groupe qui exerce un pouvoir sur les autres ». »

Sur le plan de la gouvernance (EGAB, comités, sous-comités, Unités pastorales), la responsabilisation des jeunes et des femmes est largement insuffisante malgré la mise en place des collèges des jeunes et des femmes. En outre, l'EGAB dispose de partenaires contrairement à ce qui se dit mais ce partenariat est très insuffisamment valorisé au bénéfice des sous-comités

et comités. Certains responsables le justifient par une faible capacité de résistance de l'EGAB au « diktat des partenaires ». La communication interne et externe est également insuffisante.

3. Principaux enseignements de la réflexion de l'EGAB

Trois principaux enseignements ressortent de la réflexion stratégique de l'EGAB :

1) L'EGAB doit faire face à des menaces pesantes

Les menaces identifiées sont nombreuses mais certaines méritent une attention particulière car elles mettent en péril la survie de l'EGAB, celle du pastoralisme et de la cohésion des communautés. Au sein de l'EGAB, les menaces sont portées par le recul du sentiment d'appartenance, de l'inclusion des femmes et des jeunes (compromettant la relève générationnelle), une gouvernance très centralisée qui responsabilise encore insuffisamment les comités, sous-comités et COMUR. La marchandisation de l'eau, la récurrence des crises dont les mutations sociales affectent les performances sociales, techniques et commerciales des exploitations familiales et mettent en péril l'agropastoralisme.

2) Les bilans simplifiés ont donné des signaux à l'EGAB

Les bilans simplifiés (2019 et 2023) ont donné des signaux sur des aspects importants pour l'EGAB :

- Les exploitations familiales sont dévoreuses d'espace pour conduire leurs productions végétales. La disponibilité en terres est de 42 ha contre 18.8 ha en 2019 (soit une augmentation de 55%) pour une valorisation de 17% contre 44% en 2019. La recherche de nouvelles défriches à la place d'une bonne gestion de la fertilité des sols est révélatrice de pratiques minières préjudiciables aux ressources forestières alors que l'érosion hydrique et l'érosion éolienne sont des facteurs récurrents de dégradation des sols dans la zone. L'augmentation des rendements est en partie liée à ces nouvelles défriches en plus du facteur pluviométrie ;
- Les EF sont dans des logiques de capitalisation sur le cheptel. Le cheptel a augmenté comme suit : bovins : 29,4%- ovins : 75,7%- caprins : 16,7%- Volaille : 33,3%. En outre, la tendance des EF est de changer la structure du cheptel en renforçant les ovins qui passent de 51,4% des ruminants à 55,1%(les bovins passent de 23,6% à 18,6% des ruminants alors que les caprins se maintiennent en passant de 25% à 26, 3%). Cette tendance traduit une stratégie d'adaptation au recul des ressources fourragères mais aussi une évolution vers le marché ;
- L'augmentation des rendements impactent positivement sur le taux de couverture. L'augmentation des rendements en 2022 ont fait progresser les taux de couverture qui passent de 2 mois 26 jours en 2019 à 6 mois 24 Jours en 2022. En outre, la catégorie la plus vulnérable (0-6mois) passe de 94% en 2019 à 53% en 2022 et celle excédentaire de 4% à 15% ;
- La montée en puissance des activités non agricoles traduit une transformation insidieuse du pastoralisme et des économies locales.

3) EGAB a des points d'appui

Les points d'appui sur lesquels l'EGAB peut s'adosser pour son développement institutionnel et le renforcement de l'efficacité de son action sont : i) son potentiel en ressources naturelles; ii) son capital social et les possibilités de partenariat (publics et privés); iii) de l'environnement politique, institutionnel et juridique favorable au développement économique et social des territoires ; iv) les liens communs du pastoralisme et de la dynamique des ententes, v) ses réalisations économiques et sociales. ***Sur le plan opérationnel, les points d'appui de l'EGAB sont les Comités et sous-comités, les Unités pastorales et les CEAP.***

4. Les orientations stratégiques de l'EGAB

4.1. Vision de l'EGAB à l'horizon 2027

L'EGAB s'inscrit dans la vision globale définie en 36 points dans son document d'orientation stratégique (voir annexe). A l'horizon 2027, l'EGAB a construit une vision politique, sociale, économique et socio-organisationnelle du développement.

Sur le plan socio-organisationnel

- Une organisation agropastorale fondée sur une gouvernance vertueuse, inclusive et responsabilisante ;
- Une organisation tirée par des sous-comités, comités et COMUR dynamiques, fortes qui remobilisent sa base sociale ;
- Une organisation qui impulse des dynamiques de développement porteuses au niveau des terroirs et des territoires.

Sur le plan Politique

- Une organisation leader qui défend les intérêts du pastoralisme et des agropasteurs ;
- Une organisation citoyenne qui contribue au développement des territoires, de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale.

Sur le plan socioéconomique

- Une organisation qui contribue au développement économique des agropasteurs et des exploitations familiales agropastorales ;
- Une organisation qui renforce la viabilité sociale et économique du système agropastoral ;
- Une organisation qui contribue à l'autonomisation des femmes et des jeunes.

4.2. Enjeux ou nœuds stratégiques de l'EGAB

L'analyse diagnostic met en évidence plusieurs grandes problématiques qui tournent autour de 4 nœuds stratégiques à dénouer et qui constituent également les enjeux stratégiques de l'EGAB.

1) La maîtrise des mutations/évolutions

Le contexte de l'EGAB est en évolution continue mais à l'analyse, il est clairement apparu que l'EGAB a peu de prise sur ces évolutions qui pourtant affectent la condition paysanne. Parmi ces évolutions/mutations on peut citer : La marchandisation de l'eau ; les mutations sociales concernant les jeunes et les femmes ; la dégradation des ressources naturelles ; les conflits environnementaux ; l'adaptation au changement climatique ; etc.

2) L'avenir de l'agropastoralisme

L'avenir de l'agropastoralisme en tant que Système Social, économique et levier de développement des territoires est menacé à cause de trois grandes questions qui ne sont pas encore réglées :

- Le glissement d'une gestion patrimoniale qui caractérise le pastoralisme vers une gestion capitaliste qui traite les femmes et les jeunes comme de la main d'œuvre au service du capital (cheptel) sous la responsabilité exclusive du chef de famille masculin ;
- La montée en puissance des activités non agricole au détriment des activités agropastorales ;

- Les jeunes et les femmes constituent l'avenir du pastoralisme alors que le système actuel les « exclue » ou les néglige dans la conduite du système. En outre la transmission de valeurs à ce groupe de demain est en net recul.
- La mobilité du cheptel est un élément important du pastoralisme ; or l'espace se rétrécit, les collectivités territoriales s'enferment de plus en plus, les communautés deviennent de moins en moins hospitalières vis-à-vis des transhumants.

3) L'avenir de notre organisation

L'avenir de l'EGAB en tant que mouvement social porteur de valeurs et précurseur de systèmes socioéconomiques durables est menacé. L'EGAB est une organisation paysanne agropastorale bâtie sur la philosophie des Ententes (profession de foi) et qui œuvre pour une transformation durable des exploitations familiales. Toutefois il se pose des questions vitales dont dépend la survie de l'EGAB :

- La question de la préservation des valeurs des Ententes et celles liées à l'agropastoralisme ;
- La question de la vitalité des sous-comités et comités qui constituent le socle de l'EGAB ;
- La question de l'UTILITE (sociale, économique, environnementale, etc.) de l'EGAB ;
- La question de l'inclusion des jeunes et des femmes.

Ces questions ont un lien direct avec la cohésion sociale et la gouvernance de l'organisation.

4) Les jeunes et les femmes en tant que leviers de transformation sociale et économique

Les femmes et les jeunes constituent la grande majorité des populations rurales et du sociétariat des organisations. L'avenir leur appartient mais la réflexion stratégique montre qu'ils sont encore à la périphérie des décisions et n'ont qu'un faible accès aux ressources productives. Dès lors, c'est un enjeu vital de valoriser ce potentiel humain en vue de la transformation sociale et économique des exploitations familiales et des territoires.

4.3. Les axes stratégiques de l'EGAB

4.3.1. Les changements attendus

Pour concrétiser sa vision, l'EGAB s'appuie sur une stratégie de changement¹⁵ reposant sur les changements des cinq acteurs clé suivants: EGAB, exploitation familiale, organisations de base (Comités, sous-comités, COMUR), communautés, collectivités territoriales. Ces changements sont décrits ci-dessous :

EGAB : Ses membres sont durablement remobilisés grâce à une gouvernance inclusive, des services adaptés et efficaces. Il s'agit aussi de consolider et d'accélérer le processus de rénovation de l'EGAB en donnant une priorité i) à l'inclusion des femmes et des jeunes dans la gouvernance de l'organisation, ii) à la redistribution des rôles et responsabilités aux ententes Vélingara et Barkédji iii) à la revitalisation des sous-comités, comités et COMUR, iv) à la communication interne et externe, à la redevabilité et à la reddition des comptes. Il s'agit également de renforcer le leadership de l'EGAB au niveau local, national et international à travers le renforcement de l'impact de son action et de ses capacités stratégiques. Le changement socio-organisationnel souhaité par l'EGAB devrait se traduire par une revitalisation à tous les niveaux, la restauration du sentiment d'appartenance des membres, le développement de mécanismes de veille, le renforcement de la capacité d'anticipation.

Exploitations familiales : Elles renforcent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que leur résilience en s'engageant massivement i) dans l'amélioration durable de leurs systèmes de

¹⁵ Ce sont les individus et les groupes qui sont les acteurs des changements des situations.

production agrosylvopastorales et ii) dans l'inclusion des femmes et des jeunes comme principaux leviers de leur viabilité et de leur transformation. Les exploitations familiales facilitent davantage l'accès des femmes aux ressources productives et l'insertion/installation professionnelle des jeunes garçons et filles. Elles intègrent leurs produits agrosylvopastoraux dans des chaînes de valorisation courtes qui garantissent à la fois une rémunération correcte et la satisfaction des consommateurs locaux aux plans de la qualité nutritionnelle et de l'accessibilité.

Organisations de base (comités, sous-comités et COMUR): elles sont revitalisées grâce au renforcement de leur autonomisation organisationnelle. Elles prennent dorénavant la main et suscitent les changements institutionnels de l'EGAB et de leurs Ententes respectives. Les COMUR se réorganisent et développent de façon autonome des actions coopératives au profit de leurs membres. Les sous-comités et les comités en particulier les femmes et les jeunes, s'engagent activement dans la gestion des Unités pastorales.

Collectivités territoriales : Les élus locaux ont une perception positive de l'EGAB et des organisations de productrices-teurs en général en tant que leviers de développement économique et social durable des territoires. Les collectivités territoriales les associent à la gouvernance territoriale notamment dans l'élaboration de plans de développement communaux, dans les concertations sur des questions stratégiques (aménagement du territoire, foncier et ressources naturelles, éducation, femmes et jeunes, etc.).

Communautés : Elles perçoivent positivement l'action de l'EGAB et s'engagent davantage dans la gestion des ressources naturelles, la veille citoyenne et la restauration des mécanismes sociaux (gestion des ressources partagées, régulation sociale, mécanismes de mitigation, etc.).

4.3.2. Les priorités d'action de l'EGAB

Au regard de sa vision, de ses enjeux stratégiques et des changements attendus, les priorités d'action de l'EGAB s'organisent autour de quatre axes stratégiques que sont i) la revitalisation de la vie associative ; ii) la rénovation du système de suivi évaluation prévision ; iii) le renforcement des performances globales des exploitations familiales ; iv) l'émancipation des femmes et des jeunes agropasteurs.

Axe stratégique 1 : Revitalisation de la vie associative de l'EGAB

Depuis 2017 la question de la revitalisation de l'EGAB a été posée en mettant en relief l'organisation singulière, les valeurs et la dynamique d'autopromotion des Ententes. Des efforts ont certes été faits dans ce sens mais le bilan stratégique de 2023 a montré que les acquis sont encore fragiles et insuffisants notamment en termes d'autonomisation organisationnelle des sous-comités, comités et COMUR. En effet, le sentiment d'appartenance des membres est en net recul ; les comités et sous-comités ne sont pas suffisamment responsabilisés dans la gouvernance de l'EGAB ; les COMUR ne fonctionnent pas alors que l'action coopérative devient partout un levier de la professionnalisation ; les femmes et les jeunes sont encore à la périphérie de la gouvernance de l'EGAB.

Cet axe stratégique concentre les actions visant à renforcer l'organisation et les dynamiques associatives depuis la base. Les effets attendus de cet axe stratégique sont i) les sous-comités, comités et COMUR fonctionnent de manière autonome et inclusive ; ii) les membres de l'EGAB sans discrimination, sont remobilisés autour des comités, sous-comités et COMUR ; iii) les femmes et les jeunes participent à l'égal des hommes, à la gouvernance des comités,

sous-comités et COMUR ; iv) l'EGAB renforce son image d'organisation agropastorale citoyenne.

Axe stratégique 2 : Rénovation du système de suivi évaluation prévision

La réflexion stratégique de l'EGAB a montré que celle-ci n'a pas de prise suffisante sur les évolutions/mutations en cours. Pourtant ces mutations sont porteuses de risques vitaux pour l'EGAB. A l'analyse, cette situation préoccupante est due en grande partie à un système de suivi évaluation prévision déficient. En réalité la pratique actuelle se limite au suivi classique des réalisations de projets régis par des engagements factuels envers les partenaires. L'outil bilan simplifié est techniquement maîtrisé par l'EGAB mais sa portée stratégique et les enjeux qui lui sont liés ne semblent pas connus par les responsables et les autres acteurs du suivi évaluation prévision.

Cet axe stratégique concentre l'ensemble des actions visant à mettre en place un système de suivi évaluation prévision décentralisé et efficace. Ce système donnera une bonne place aux fonctions de veille et d'anticipation (observations et analyses des EF, de l'environnement, des politiques, etc.). Les effets attendus de cet axe stratégiques sont : i) la définition partagée d'un dispositif SEP ; ii) l'effectivité de la mise en œuvre du SEP incluant les niveaux d'organisation (sous-comités, comités, Ententes, collèges des femmes et des jeunes, EGAB).

Axe stratégique 3 : Renforcement des performances globales des exploitations familiales

Le regard de l'EGAB sur la condition paysanne a montré des évolutions régressives préoccupantes. La productivité est faible aussi bien en production végétale qu'en production animale, les taux de couverture sont encore faibles, la montée en puissance des activités non agricoles n'est pas une stratégie d'adaptation favorable à l'attractivité des exploitations familiales. L'environnement de la production se dégrade insidieusement (l'eau devient un produit commercial, la déforestation et les feux de brousse affectent les disponibilités fourragères, etc.).

Cet axe stratégique concerne l'amélioration des performances socio-organisationnelles, économiques et environnementales des systèmes de production. Les effets attendus de cet axe stratégiques sont i) l'inclusion des femmes et des jeunes dans la gestion des EF ; ii) un meilleur équilibre entre activités agropastorales et activités non agricoles ; iii) l'amélioration des performances agrosylvopastorales des exploitations familiales et partant, l'amélioration de leurs taux de couverture ; iii) l'amélioration des capacités de résiliences des exploitations familiales et des communautés.

Axe stratégique 4 : Emancipation des femmes et des jeunes

Les femmes et les jeunes sont des leviers importants de la transformation des exploitations familiales. La réflexion de l'EGAB a montré que les jeunes participent de moins en moins aux activités agropastorales des EF et que les femmes ne sont encore perçues que sous l'angle de leurs fonctions de reproduction en dépit de leur forte contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des exploitations familiales.

Cet axe stratégique concerne toutes les actions visant à réhabiliter le statut social des femmes et des jeunes, à renforcer leur inclusion dans la gestion des EF et de la communauté, à améliorer leur pouvoir économique et leur leadership. Les effets attendus de cet axe sont i) l'inclusion des femmes et des jeunes dans la gouvernance des EF, des organisations et des communautés ; ii) le renforcement de l'autonomie financière des femmes et des jeunes à partir

notamment des activités agrosylvopastorales ; iii) le développement du leadership des femmes et des jeunes.

5. Description de la stratégie

5.1. Objectifs et résultats attendus

Les objectifs :

La finalité du plan stratégique est la concrétisation des orientations de l'EGAB définies dans son document d'orientation stratégique (DOS). Son but est de développer des dynamiques d'autopromotion paysanne inclusives, non discriminatoires, efficaces et durables portées par les sous-comités et comités.

Objectif général : Contribuer au développement économique et social des exploitations familiales également profitable aux femmes et aux hommes.

Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance de l'EGAB ainsi que l'efficacité de ses services aux membres en prenant en compte l'égalité de genre et l'inclusion sociale.

Les résultats attendus

- ↳ **Résultat 1 :** La vitalité et la gouvernance de l'EGAB sont améliorées à tous les niveaux d'organisation de manière inclusive et sans discrimination de genre
- ↳ **Résultat 2 :** Les performances agricoles et la résilience des exploitations familiales sont améliorées et également profitables aux hommes et aux femmes
- ↳ **Résultat 3 :** Les niveaux d'autonomisation des femmes et des jeunes sont durablement rehaussés

Les résultats concourent comme suit de manière cohérente aux axes stratégiques du plan.

AXES STRATEGIQUES	RESULTATS	ACTIONS CLE
Axe stratégique 1 : Revitalisation de la vie associative	Résultat 1 : La vitalité et la gouvernance de l'EGAB sont améliorées à tous les niveaux d'organisation de manière inclusive et sans discrimination de genre	Action 1 R1: Revitalisation des structures de base et de l'EGAB Action 2 R1: Rénovation du système de suivi évaluation prévision Action 3 R1: Relance de l'action politique de l'EGAB
	Contribution du Résultat 2 :	Action 1 R2: Amélioration des taux de couverture des besoins alimentaires et de santé Action 2 R2: Amélioration de la situation nutritionnelle et de la santé Action 3 R2: Préservation de la base productive et gestion des risques
	Contribution du Résultat 3 :	Action 1 R3: Renforcement du leadership des femmes et des jeunes Action 2 R3: Renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes
Axe stratégique 2 : Rénovation du système de suivi évaluation prévision	Résultat 1 :	Action 2 R1: Rénovation du système de suivi évaluation prévision Action 3 R1: Relance de l'action politique de l'EGAB
	Contribution du Résultat 2 :	Action 3 R2: Préservation de la base productive et gestion des risques
	Contribution du résultat 3	Action 1 R3: Renforcement du leadership des femmes et des jeunes
Axe stratégique 3 : Renforcement des performances globales des exploitations familiales	Résultat 2 : Les performances agricoles et la résilience des exploitations familiales sont améliorées et également profitables aux hommes et aux femmes	Action 1 R2: Amélioration des TC des besoins alimentaires et de santé Action 2 R2: Amélioration de la situation nutritionnelle et de la santé Action 3 R2: Préservation de la base productive et gestion des risques
	Contribution du Résultat 1 :	Action 2 R1: Rénovation du système de suivi évaluation prévision
	Contribution du Résultat 3 :	Action 2 R3: Renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes
Axe stratégique 4 : Emancipation des femmes et des jeunes	Résultat 3 :	Action 1 R3: Renforcement du leadership des femmes et des jeunes Action 2 R3: Renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes
	Contribution du Résultat 1 :	Action 1 R1: Revitalisation des structures de base et de l'EGAB Action 2 R1: Rénovation du système de suivi évaluation prévision Action 3 R1: Relance de l'action politique de l'EGAB
	Contribution du Résultat 2 :	Action 1 R2: Amélioration des TC des besoins alimentaires et de santé Action 2 R2: Amélioration de la situation nutritionnelle et de la santé Action 3 R2: Préservation de la base productive et gestion des risques

Tableau 8: Cohérence entre résultats actions et les axes stratégiques

5.2. Description des actions de la stratégie

La stratégie comprend trois résultats et huit actions clé décrits ci-dessous :

Résultat 1 : La vitalité et la gouvernance de l'EGAB sont améliorées à tous les niveaux d'organisation de manière inclusive et sans discrimination de genre

L'EGAB est une organisation qui prône l'autopromotion paysanne à travers une structuration décentralisée qui mise sur la vitalité des sous-comités, comités et COMUR pour susciter et accompagner les dynamiques de progrès depuis la base, c'est-à-dire les exploitations familiales, les villages et les terroirs. Ce modèle original existe mais il n'est malheureusement pas opérationnel. Au contraire, le pouvoir est centralisé et les responsables actuels peinent à opérer les ruptures nécessaires. Pour leur part, les sous-comités, comités et COMUR ne développent aucun leadership, ni initiatives pour récupérer leurs prérogatives d'organisations de base qui fondent la légitimité de l'EGAB.

La vitalité de l'EGAB est aussi insidieusement sapée par le recul de son emprise sur les évolutions du contexte. Pourtant, cela fut à l'époque une grande force de l'EGAB qui lui a permis d'investir des champs stratégiques tels que la maîtrise de l'eau, la santé communautaire, la sécurité alimentaire du bétail, l'alphabétisation des populations, etc. Le recul des capacités stratégiques de l'EGAB tient surtout au fait que son système de suivi évaluation prévision est déficient.

A travers ce résultat, l'EGAB veut accélérer le processus d'autonomisation organisationnelle des sous-comités, comités et des COMUR et restaurer concomitamment ses capacités stratégiques. Les cibles attendues sont i) le fonctionnement autonome d'au moins 75% des comités, sous-comités et COMUR ; ii) la mise en place d'un système de suivi évaluation prévision adapté et fonctionnel. Pour ce faire, trois actions sont prévues à savoir 1) la revitalisation des structures de base et de l'EGAB, 2) la rénovation du système de suivi évaluation prévision et 3) La relance de l'action politique de l'EGAB.

Action1 RI: Revitalisation des structures de base et de l'EGAB

A l'origine, ce sont les sous-comités (groupements villageois) ensuite les comités qui ont impulsé les dynamiques d'autopromotion. C'est sur cette base qu'est née l'EGAB en fédérant plusieurs comités. L'EGAB comprend aujourd'hui 18 Comités et 102 sous-comités et les femmes représentent 52% des membres. Les rapports descendants (de l'EGAB vers la base) qui prévalent aujourd'hui dénaturent l'esprit de la dynamique des Ententes et mettent l'EGAB en posture de "bailleurs de fonds". Ce qui fragilise les dynamiques d'autopromotion et la base sociale de l'EGAB. Il s'agit à travers cette action, de redonner vie aux structures de base mais aussi de faciliter le changement de manière de faire au niveau central de l'EGAB. Pour ce faire, les activités suivantes sont retenues :

- **Activité 1 AIRI: Renforcer les dispositifs d'animation des comités et sous-comités.** Il s'agit de former dans les sous-comités, des relais d'animation (femmes et hommes) en matière de dynamique organisationnelle, de genre et d'inclusion sociale ;
- **Activité 2 AIRI: Sensibiliser et former les élus et membres des sous-comités et comités.** L'activité sera centrée sur les dynamiques organisationnelles ;
- **Activité 3 AIRI: Redynamiser les COMUR.** Les coopérateurs et les gérants seront formés et accompagnés dans l'animation de l'action coopérative de l'EGAB ;

- Activité 4 A1RI : *Procéder au renforcement institutionnel de l'EGAB*. Il s'agit d'appuis portant sur les équipements de bureau, la logistique, l'équipement solaire et le renforcement de la capacité d'hébergement ;
- Activité 5 A1RI : *Renforcer les CEAP*. Il s'agit de 12 CEAP à renforcer sur le plan de l'infrastructure, des équipements de travail mais surtout de l'offre pédagogique.

Action 2 RI: Rénovation du système de suivi évaluation prévision

Une des forces du mouvement paysan dont est membre l'EGAB, est sa capacité d'analyse, d'anticipation et de proposition. Malheureusement, l'EGAB est en train de perdre cette qualité ainsi que les valeurs qui lui sont liées (partage, concertation, co-construction, etc.). En effet, depuis la réflexion stratégique qui a abouti à l'élaboration de son DOS (2011), l'EGAB se préoccupe de moins en moins de l'évolution de la condition des agropasteurs en lien avec les différents facteurs qui peuvent l'affecter. Sa "logique de projet" prend le dessus sur les dynamiques de changement qui pourtant, ont été à l'origine de ses grandes avancées. Les organes statutaires existent ainsi qu'un dispositif endogène d'animation. Ce qui manque c'est la fonction de suivi évaluation prévision. A travers cette action, l'EGAB veut disposer d'un système formalisé de suivi évaluation prévision qui intègre ses différents niveaux d'organisation. Pour ce faire, les activités suivantes sont prévues :

- Activité 1 A2RI : *Construire le système de suivi évaluation prévision*. Il sera construit en s'inspirant du SEP de la Fongs et en donnant au suivi des exploitations familiales et au bilan stratégique une place centrale dans le système. L'activité se fera à travers un processus itératif de co-construction incluant les sous-comités, les comités, les collèges des jeunes et des femmes. La FONGS sera mise à contribution ;
- Activité 2 A2RI : *Valider le SEP par les instances*. Il s'agit du bureau, du Conseil d'administration et de l'assemblée générale ;
- Activité 3 A2RI : *Former les acteurs du SEP*. Les acteurs de l'EGAB ciblés sont les comités, les sous-comités, le bureau et le dispositif endogène ;
- Activité 4 A2RI : *Mettre en œuvre le SEP*. Il s'agit de la mise en œuvre effective du système incluant la valorisation des connaissances produites.

Action 3 RI: Relance de l'action politique de l'EGAB

L'EGAB est bien présente sur le champ du développement territorial et du pastoralisme. Toutefois cette présence est plus « administrative » que politique (participation d'une ou deux personnes à des rencontres). Pourtant beaucoup d'actions d'influence sont nécessaires pour améliorer la situation actuelle des agropasteurs, des femmes et des jeunes ainsi que les conditions du pastoralisme. En outre, l'EGAB est certes membre de réseaux locaux mais sa présence n'est pas encore transformatrice. En rapport avec le SEP rénové, l'EGAB veut à travers cette action, relancer son action politique dans la zone sylvopastorale et au niveau national. Les activités prévues sont :

- Activité 1 A3RI : *Former les leaders de l'EGAB*. La formation cible les leaders des comités, sous-comités et de l'EGAB et porte sur les enjeux politiques de son action et les méthodes d'influence ;
- Activité 2 A3RI : *Conduire des actions politiques*. Ces actions seront construites en s'appuyant sur le SEP pour les documenter ;
- Activité 3 A3RI : *organiser des événements à portée stratégique*. Ces événements organisés par l'EGAB devront lui permettre de reprendre la main en tant qu'organisation agropastorale leader. Le pastoralisme, les femmes et les jeunes en élevage, les unités

pastorales, la grande muraille verte, la marchandisation de l'eau sont autant de thèmes mobilisateurs que l'EGAB pourrait aborder à l'échelle des départements et du Ferlo.

Résultat 2 : Les performances agricoles et la résilience des exploitations familiales sont améliorées et également profitables aux hommes et aux femmes

Les résultats des bilans simplifiés des exploitations familiales ont clairement montré la précarité de celles-ci. Cette précarité renforce leur vulnérabilité, les maintient dans une situation permanente de "subsistance" qui à terme, pourrait leur être fatale. A travers ce résultat, l'EGAB veut de manière spécifique améliorer la résilience des exploitations familiales et susciter des progrès à travers les leviers suivants : i) la préservation de la base productive ; ii) l'augmentation des disponibilités vivrières et le renforcement des revenus agricoles ; iii) l'amélioration de la situation nutritionnelle ; iv) l'autonomisation des femmes et des jeunes ; v) la restauration de mécanismes de mitigation des chocs. Les activités prévues sont organisées autour de 3 actions que sont : l'amélioration des taux de couverture des besoins alimentaires et de santé ; l'amélioration de la situation nutritionnelle et de la santé ; iii) la préservation de la base productive et gestion des risques.

Action 1 R2 : Amélioration des taux de couverture des besoins alimentaires et de santé

Les taux de couverture sont fortement dépendants des performances techniques et commerciales des filières agrosylvopastorales. Pour rehausser de manière significative les taux de couverture, l'EGAB mise sur deux leviers complémentaires à savoir :

- 1) L'augmentation des disponibilités vivrières notamment les céréales, les légumineuses et l'élevage domestique (lait et viande). L'EGAB centrera son attention sur : i) un bon approvisionnement en intrants de qualité ; ii) la restauration de la fertilité des sols ; iii) l'amélioration de la maîtrise technique intégrant les pratiques agroécologiques ; iv) la gestion des stocks en vue de réduire les pertes post récoltes ;
- 2) L'amélioration des revenus agricoles issus des productions végétales, animales et des produits forestiers non ligneux. Pour ce faire, il s'agira surtout d'améliorer la conduite des spéculations commerciales végétales (céréales, légumineuses, maraîchage) et animales (embouche, lait, aviculture familiale, etc.) mais aussi la transformation des produits. La maîtrise des coûts et les mécanismes de mise en marché feront l'objet d'une attention particulière.

Les activités prévues sont :

- ***Activité 1 AIR2 : Former des relais techniques dans les sous-comités.*** Chaque sous-comité disposera au moins de 2 relais techniques (production végétale et production animale) ;
- ***Activité 2 AIR2 : Mettre en place un mécanisme d'approvisionnement en intrants et de mise en marché.*** Les COMUR redynamisées seront chargées de cette action coopérative ;
- ***Activité 3 AIR2 : Augmenter la disponibilité de produits vivriers.*** Il s'agit surtout d'apporter l'appui conseil nécessaire (plan de campagne, gestion de la fertilité des sols, itinéraires techniques, etc.) pour améliorer les rendements et la gestion des stocks ;
- ***Activité 4 AIR2 : Améliorer les revenus agricoles des exploitations familiales.*** Les services de conseils adaptés seront fournis ainsi que l'accompagnement nécessaire pour une mise en marché efficace. Les ventes groupées seront promues et les COMUR développeront au besoin le warrantage pour limiter le bradage des produits ;
- ***Activité 5 AIR2 : Mettre en place des mécanismes de mitigation.*** Les exploitations familiales sont exposées à plusieurs aléas qui peuvent compromettre leur campagne

agricole. Il s'agit ici de promouvoir l'assurance agricole et de réhabiliter les greniers villageois de solidarité.

Action 2 R2 : Amélioration de la situation nutritionnelle et de la santé

Le Ferlo est l'une des zones les plus affectées par la malnutrition. En effet, selon l'Enquête Démographique de Santé continue (MSAS/ANSD, 2014) et l'État de la Nutrition au Sénégal (CLM 2018), la prévalence de la malnutrition chronique¹⁶ est de 21,5% dans le département de Ranérou et 20,4% dans celui de Linguère contre une moyenne nationale de 17,1% (et un seuil acceptable inférieur à 20%). La malnutrition aigüe globale (MAG) est de 16,3% dans le département de Ranérou et de 12,3% dans celui de Linguère alors que le seuil critique défini par l'OMS est de 15%. Dans ces départements, la forme sévère (MAS) touche 3% des enfants et l'insuffisance pondérale y est de 25,5% à Ranérou et 22,6% à Linguère contre un seuil inférieur à 10% et une moyenne nationale de 13,9%. En outre, les populations sont aussi fortement affectées par les questions d'hygiène et d'assainissement (WASH) au point que les maladies liées à l'eau représentent 15 à 20% des consultations totales.

C'est fort de ces constats que l'EGAB fait depuis 2017, de la question de la nutrition une priorité d'action. C'est dans ce sens qu'elle a conduit avec succès des initiatives WASH et lutte contre la malnutrition. Dans le cadre de ce plan stratégique, il s'agira d'amplifier ces modèles transformateurs à travers notamment une démarche multi-acteurs, des activités de formation, d'IEC. Cette action se structure autour des activités suivantes :

- **Activité 1 A2R2: Former des relais WASH.** Les relais déjà formés seront recyclés et d'autres relais de sous-comités seront formés ;
- **Activité 2 A2R2: Former des relais en nutrition.** Des relais issus des sous-comités seront formés et les badienou gokh seront recyclées. Le concept de DEBBO GALLE¹⁷ sera promu ;
- **Activité 3 A2R2: Former les enseignants.** Il s'agit de renforcer l'implication des écoles dans l'éducation des enfants en matière de nutrition, et de WASH. Tous les établissements scolaires et daara seront ciblés ;
- **Activité 4 A2R2: Développer des interventions sensibles et spécifiques à la nutrition.** Il sera notamment développé i) l'agriculture et système alimentaire sensible à la nutrition (dans les CEAP, les EF) ; ii) des actions de renforcement nutritionnel ; iii) santé et nutrition ;
- **Activité 5 A2R2: Conduire des campagnes d'IEC.** Il s'agit de campagnes de communication sociale de masse et de proximité sur toutes les questions liées à la nutrition et nécessitant des changements de comportements et de pratiques de la part des acteurs ;
- **Activité 6 A2R2: Relancer l'alphabétisation des populations.** Il s'agit d'ouvrir des classes d'alphabétisation fonctionnelle notamment au profit des femmes de l'EGAB qui sont majoritairement analphabètes. Ces classes seront animées par les moniteurs formés par

¹⁶ La malnutrition chronique est due à une alimentation déséquilibrée qui conduit à la longue à un retard de croissance des enfants de moins de 59 mois et l'accroissement de leur vulnérabilité au paludisme et aux diarrhées.

¹⁷ Le concept est défini par KAWALOR/FTF et consiste à fournir un paquet de services à des Femmes ou groupe de femmes en âge de reproduction (15-49 ans) qui partagent des expériences communes sur la santé, la nutrition etc. Le paquet de services comprend i) Communication pour un changement social et de comportement-tenues de rencontres hebdomadaires ; ii) Epargne pour l'investissement-Développement d'une économie solidaire pour développer des activités génératrices de revenus et renforcer la solidarité entre femmes ; iii) Micro jardinage -production et consommation de fruits et légumes à l'échelle ménage ; iv) Elevage de petit Ruminants et de l'aviculture renforcement de la résilience par des actifs animaux ; v) Grenier des enfants -mécanismes d'anticipation aux chocs alimentaires ; vi) Fabrication de la farine composée -renforcement de l'alimentation complémentaire des enfants de moins de deux ans.

l'EGAB. En outre, le réseau des moniteurs d'alphabétisation sera renforcé en vue d'augmenter l'autonomie d'action de l'EGAB en matière d'alphabétisation. Un plaidoyer/lobbying sera fait dans ce sens.

Action 3 R2 : Préservation de la base productive et gestion des risques

Le changement climatique et des pratiques agropastorales néfastes ont fortement affecté l'état des ressources naturelles du Ferlo alors que les systèmes de production (végétale et animale) en dépendent majoritairement. Pour l'EGAB, il est vital de mettre un terme à cette tendance régressive en passant "d'une logique d'exploitation" des ressources naturelles à une dynamique de gestion durable des ressources naturelles. Dans les parcelles de culture, la gestion intégrée de la fertilité doit être promue ; dans l'espace pastoral, les UP doivent servir de point d'appui pour restaurer les relations entre les agropasteurs et la nature. Les CEAP développés par l'EGAB doivent servir aussi de leviers du renforcement des capacités des acteurs en matière d'agropastoralisme durable. **Pour l'EGAB, la préservation de la base productive doit s'inscrire dans une dynamique de transition agroécologique qui est fondée sur la recherche de changements durables auprès des acteurs clé parties prenantes de la dynamique des territoires. Les activités proposées visent à promouvoir ces dynamiques de transition agroécologique.**

- **Activité 1 A3R2** : *Faciliter le portage stratégique des UP.* Il s'agit de rencontres stratégiques mobilisant les sous-comités, comités et les leaders de l'EGAB en vue de renforcer leur engagement dans l'animation des UP ;
- **Activité 2 A3R2** : *Former les relais paysans sur la transition agroécologique.* Tous les relais des comités, sous-comités ainsi que les animateurs de l'EGAB seront formés sur l'agroécologie et son intégration dans les activités en tant qu'option du mouvement paysan pour la transformation des EF ;
- **Activité 3 A3R2** : *Former les acteurs locaux sur la transition agroécologique.* Les acteurs ciblés sont en particulier les élus des collectivités territoriales, les usagers des ressources naturelles, les responsables coutumiers et les écoles ;
- **Activité 4 A3R2** : *Développer l'éducation environnementale dans les écoles.* Les enseignants seront formés, des actions communautaires encouragées ;
- **Activité 5 A3R2** : *Conduire des activités d'éducation environnementale.* Cette activité cherche à faire changer de comportements les acteurs vis-à-vis des ressources naturelles à travers des campagnes soutenues d'information, d'éducation environnementale ;
- **Activité 6 A3R2** : *Organiser la veille sur les ressources naturelles.* Il s'agit de faciliter les rencontres périodiques des acteurs locaux pour faire l'état des lieux des risques et construire en conséquence des actions de prévention et de remédiations.

Résultat 3: Les niveaux d'autonomisation des femmes et des jeunes sont durablement rehaussés

Les exploitations familiales du Ferlo sont jeunes et féminines. En effet, les jeunes (moins de 35 ans) et les femmes représentent respectivement 67 % et 54% de la population des EF. Sur le plan économique, les jeunes contribuent majoritairement aux revenus non agricoles des EF qui représentent 55% de leurs revenus globaux et participent à hauteur de 62% dans l'autonomie alimentaire et sanitaire des exploitations familiales. Les femmes représentent 56% de la main d'œuvre active et 17% des EF sont dirigées par des femmes. Les femmes valorisent 60% de leurs terres (contre 16,7% pour les hommes) et disposent d'un bon potentiel en animaux : 27 bovins, 69 Ovins, 29 caprins et 20 volailles. 13% des femmes des EF mènent des activités économiques non agricoles.

Les femmes et les jeunes représentent donc un poids important dans les exploitations familiales. Leur autonomisation est du coup une condition nécessaire pour l'efficacité des systèmes de production et de reproduction durable des exploitations familiales. C'est pourquoi l'EGAB en fait depuis 2017, une priorité de son action.

Toutefois malgré les efforts consentis, il ressort clairement que les conditions de vie des femmes et des jeunes ne s'améliorent que faiblement au regard de leur forte aspiration à l'émancipation. En effet, le bilan stratégique a montré la persistance de la perception du « rôle social » des femmes au détriment des fonctions d'acteurs économiques ; la faible influence des femmes et des jeunes dans les instances de décision ; le faible accès des femmes aux facteurs de production. Le bilan stratégique a également montré le recul des valeurs au sein des jeunes mais surtout la différence de perception entre jeunes et anciens de la condition des jeunes et de leur avenir.

Pour faire face à cette situation préoccupante, l'EGAB mise sur deux leviers que sont i) le renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes ; ii) le renforcement du leadership des femmes et des jeunes afin de les rendre capables d'influencer les facteurs favorables à leur émancipation économique et sociale au sein des exploitations familiales, de l'EGAB et des communautés.

Action 1 R3: Renforcement du leadership des femmes et des jeunes

Les sociétés locales sont fortement ancrées dans des pratiques sociales qui perçoivent les femmes et les jeunes comme des groupes sociaux sous dépendance, sans prérogatives importantes dans les décisions de la famille, des organisations socioprofessionnelles et des communautés de base.

Ces manières de penser et de faire doivent nécessairement être renouvelées afin que puisse se libérer le potentiel de développement des femmes et des jeunes. La communication sociale doit être permanente, soutenue par des alliés (élus, masculinité positive) mais portée effectivement par les femmes et les jeunes en tant que leviers des transformations envisagées. C'est dans ce sens que cette action est développée pour valoriser l'expérience de l'ARLS/DES¹⁸ en matière de leadership féminin et innover en faisant aussi des CEAP de l'EGAB, des points d'appui de la formation en leadership des femmes et des jeunes. Six principales activités sont retenues :

- **Activité 1 AIR3: Mettre en place une radio rurale**¹⁹. Il s'agit d'une solution pour garantir la permanence de la communication sociale et pour que les femmes et les jeunes maîtrisent leurs messages. En outre, c'est un outil pertinent pour autonomiser l'EGAB en matière de communication ;
- **Activité 2 AIR3: Former des femmes et des jeunes reporters**. Chaque sous-comité disposera au moins d'une femme et d'un jeune reporter ;
- **Activité 3 AIR3: animations sociales de proximité**. Il s'agit de séances d'animation villageoise, de causeries éducatives, de caravanes de communication, etc. Elles seront conduites sous la responsabilité des sous-comités et des comités ;
- **Activité 4 AIR3: Visite d'échanges**. Il s'agit de visites de découverte et d'échange avec les femmes reporters de l'ARLS/DES et de CORD B²⁰.

¹⁸ Association rurale de lutte contre le SIDA/Développement économique et social

¹⁹ Une radio rurale nécessite en réalité peu d'argent : entre 7 et 12 millions CFA pour son installation et 15 millions F CFA quand on inclut le recrutement et les formations du dispositif.

²⁰ Coordination des Organisations Rurales du Département de Bignona

- Activité 5 AIR3: *Former des acteurs locaux sur le genre et l'inclusion sociale*. Les acteurs ciblés sont en particulier les femmes et jeunes élus, membres de réseaux paysans locaux, les communicateurs traditionnels ;
- Activité 6 AIR3: *Développer le leadership dans les CEAP*. Il s'agit de développer dans les CEAP, des modules sur le leadership féminin et des jeunes.

Action 2 R3: Renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes

La vulnérabilité économique est un facteur déterminant qui renforce la dépendance des femmes et des jeunes et réduit leur confiance en soi. Pour l'EGAB il faut renforcer prioritairement l'autonomie financière des femmes et des jeunes à travers deux leviers à savoir d'une part, augmenter les performances des activités économiques des femmes et des jeunes et d'autre part, développer leur esprit d'entreprendre et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons.

En effet, les initiatives économiques des femmes sont souvent conduites de manière extensive et dans des logiques "d'occupation" et de "cueillette"²¹. En conséquence, les performances sont faibles alors qu'elles auraient pu être largement au-dessus. En outre, le manque d'attractivité des EF pour les jeunes est un facteur déterminant de leur retrait par rapport aux activités agropastorales. ***Des modèles simples d'insertion/installation réussie des jeunes existent ; il s'agit de les appliquer à grande échelle au sein de l'EGAB.***

L'installation réussie d'un jeune agropasteur

M. B est un jeune agropasteur qui vit avec ses parents. Après une tentative sans succès dans le transport, M. M.B décide de s'engager dans l'élevage. Ainsi père lui offre 60 ovins. Selon son père " ces ovins lui appartiennent, il peut en faire tout ce qu'il souhaite...". L'activité d'installation a débuté en 2023 hors du village, avec l'appui de son épouse et de son jeune frère qui l'accompagnent dans son nouveau métier. Aujourd'hui en dehors de ses 60 ovins, M. B gère une partie du cheptel familial. Cette nouvelle activité occupe la quasi-totalité de son temps et permet à ce jeune père de famille de subvenir à ces besoins. Aujourd'hui son cheptel est en train de s'agrandir et les petits agneaux sont gérés par sa femme.

Les activités prévues sont :

- Activité 1 A2R3: *Animer des formations en entrepreneuriat et éducation financière*. Il s'agit de formations ciblant chaque sous-comité en vue de toucher le maximum de femmes et de jeunes porteurs d'initiatives économiques ;
- Activité 2 A2R3: *Mettre en place des mécanismes de crédit solidaire*. En vue de faciliter l'accès à des microcrédits adaptés, il sera mis en place des mécanismes de crédit solidaire comme les AVEC. En outre, la mise en relation avec les SFD sera facilitée pour les besoins en crédits plus consistants ;
- Activité 3 A2R3: *Former les jeunes sur les techniques de production et de transformation*. Il s'agit de formations internes via les CEAP et de formations externes via les opportunités locales (partenaires, 3 FPT, etc.) ;
- Activité 4 A2R3: *Faciliter l'accès des jeunes aux ressources productives*. Il s'agit surtout d'engager les familles dans le processus d'installation des jeunes (appui moral, accès au foncier, dotation en animaux, appui matériel et financier, etc.) ;
- Activité 5 A2R3: *Fournir l'appui conseil*. Il s'agit du Suivi accompagnement des jeunes en installation (technique, mise en marché, éducation financière, etc.).

²¹ S'occuper pour ne pas rester sans rien faire et cueillette pour se contenter de ce que j'en tire

5.3. Cadre de résultats

RESULTATS	IOV (INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES)
Mission : Impulser le développement économique et social des membres et de leurs communautés à travers des dynamiques d'autopromotion paysannes	Des services économiques et sociaux adaptés sont fournis aux membres pour susciter et accompagner les dynamiques d'autopromotion qui contribuent à l'élimination de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et des discriminations sociales
Vision Sur le plan socio-organisationnel : Une organisation agropastorale fondée sur une gouvernance vertueuse, inclusive et responsabilisante ; Une organisation tirée par des sous-comités, comités et COMUR dynamiques, fortes qui remobilisent sa base sociale ; Une organisation qui impulse des dynamiques de développement porteuses au niveau des terroirs et des territoires. Sur le plan Politique : Une organisation leader qui défend les intérêts du pastoralisme et des agropasteurs ; Une organisation citoyenne qui contribue au développement des territoires, de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale. Sur le plan socioéconomique : Une organisation qui contribue au développement économique des agropasteurs et des exploitations familiales agropastorales ; Une organisation qui renforce la viabilité sociale et économique du système agropastoral ; Une organisation qui contribue à l'autonomisation des femmes et des jeunes.	– Une gouvernance inclusive est durablement instituée à tous les niveaux d'organisation de l'EGAB – La majorité des femmes et des jeunes de l'EGAB renforce leur autonomie financière – L'EGAB renforce avec des évidences visibles, son image d'organisation agropastorale citoyenne et leader ; – L'efficacité des services économiques et sociaux de l'EGAB est renforcée.
Objectif général Contribuer au développement économique et social des exploitations familiales également profitable aux femmes et aux hommes	Des dynamiques durables de progrès sont impulsées dans au moins 60% des sous-comités sur les plans de la gouvernance inclusive, de l'autonomisation des femmes et des jeunes, de la préservation des ressources naturelles et de l'amélioration de l'état nutritionnel des groupes vulnérables (femmes et enfants)
Objectif spécifique Améliorer la gouvernance de l'EGAB ainsi que l'efficacité de ses services aux membres en prenant en compte l'égalité de genre et l'inclusion sociale.	– Les femmes et les jeunes participent à l'égal des hommes et des anciens aux décisions de l'EGAB à tous les niveaux d'organisation – Toutes les exploitations familiales ont amélioré d'au moins 30% le taux de couverture de leurs besoins alimentaires et de santé – Toutes les exploitations familiales ont amélioré la situation nutritionnelle de leurs membres notamment celles des femmes et des enfants vulnérables – La majorité des femmes et des jeunes a renforcé durablement leur autonomie financière grâce aux activités ASP – L'état des ressources naturelles est amélioré dans les parcelles de culture et au niveau des écosystèmes pastoraux.
Résultat 1 : La vitalité et la gouvernance de l'EGAB sont améliorées à tous les niveaux d'organisation de manière inclusive et sans discrimination de genre	
Extrants associés à ce résultat	
1.1. les sous-comités, comités et COMUR sont restructurés et redynamisés	– fonctionnement autonome d'au moins 75% des comités, sous-comités et COMUR avec une inclusion effective des femmes et des jeunes
1.2. Le SEP est rénové et fonctionnel	– Un modèle de SEP est défini et les capacités stratégiques des acteurs renforcées – Les bilans simplifiés, mécanismes de veille et bilans stratégiques fonctionnent correctement
1.3. Des actions politiques sont conduites	– Les résultats du SEP sont valorisés à travers des productions de connaissances et des actions d'influence
Moyens de vérifications • Situations de référence, rapports, sondages et études. • Rapports d'évaluation	Hypothèses : i) Les responsables de l'EGAB s'engagent effectivement dans la dynamique de changement souhaitée ; ii) Les hommes et anciens sont sensibles à l'EFH et à l'inclusion des jeunes dans les instances de décision ; iii) Les jeunes acceptent d'intégrer les dispositifs endogènes d'animation Risques : i) Les leaders actuels sont frileux face aux changements institutionnels, à l'inclusion des femmes et des jeunes. Pour éviter ce risque, procéder à une bonne communication auprès des leaders ; ii) les jeunes sont réticents pour intégrer les instances et les dispositifs endogènes. Pour contourner ce risque, assurer une bonne communication et veiller à un bon ciblage des jeunes devant assurer des fonctions d'animateurs ou de relais
Résultat 2 : Les performances agricoles et la résilience des exploitations familiales sont améliorées et également profitables aux hommes et aux femmes.	
Extrants associés à ce résultat	
2.1. La base productives des EF est restaurée et préservée	– Des pratiques agroécologiques sont promues dans au moins 60% des sous comités – Toutes les unités pastorales améliorent l'état de leurs ressources naturelles
2.2. Les performances des filières ASP sont améliorées	– La productivité agricole et zootechnique est améliorée d'au moins 50% – Les taux de couverture des besoins alimentaires et de santé sont améliorés d'au moins 30%

RESULTATS	IOV (INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES)
2.3. La situation nutritionnelle des EF est améliorée	- La malnutrition chronique et aigüe est améliorée d'au moins 30% dans les exploitations familiales membres de l'EGAB ; - Les maladies liées à l'eau et à l'hygiène sont en baisse
2.4. Des mécanismes de mitigation sont mis en place et fonctionnent	- Des mécanismes de crédit solidaire sont mis en place dans au moins 80% des sous comités - Des greniers de solidarité sont fonctionnels dans au moins 50% des sous comités - Un mécanisme de warrantage fonctionnel est mis en place
Moyens de vérifications - Situations de référence, rapports, sondages et études. - Rapports d'évaluation	Hypothèses : i) les membres sont conscients des enjeux liés à la résilience des EF et des écosystèmes et s'engagent dans le défis du développement durable ; ii) les sous comités et comités sont effectivement responsabilisés dans l'animation des dynamiques locales ; Risques : i) des usagers des ressources naturelles s'opposent à une gestion durable de ces ressources. Pour contenir ce risque, veiller à une bonne communication sociale et à une gouvernance inclusive des UP.
Résultat 3 : Les niveaux d'autonomisation des femmes et des jeunes sont durablement rehaussés .	
Extrants associés à ce résultat	
3.1. Les femmes et les jeunes développent un leadership favorable à l'amélioration de leur condition de vie	- Tous les responsables jeunes et femmes des sous comités sont formés et développent un leadership transformationnel - Les femmes et les jeunes assurent correctement leurs rôles et responsabilités à tous les niveaux d'organisation de l'EGAB
3.3. Le pouvoir économique des femmes et des jeunes est amélioré	- Dans tous les sous comités, au moins cinq femmes et jeunes améliorent les performances économiques de leurs initiatives économiques - Dans tous les sous comités, au moins cinq femmes et jeunes porteurs d'initiatives économiques acceptent d'évoluer d'AGR en micro entreprises rurales - Au moins trois jeunes par sous comité sont installés par leur EF respective
Moyens de vérifications Situations de référence, rapports, sondages et études. Rapports d'évaluation	Hypothèses : i) Les responsables de l'EGAB appréhendent bien les enjeux de l'autonomisation des femmes et des jeunes ; ii) les femmes et les jeunes s'engagent effectivement à relever le défi économique qui les concerne - Risque : réticence des chefs d'exploitation. Pour limiter ce risque, faire une bonne communication sociale, partager les évidences dans ce domaines et bien communiquer sur avancées.

Tableau 9: Cadre de résultats

5.4. Analyse d'impact

Le plan stratégique 2023-2027 de l'EGAB est un instrument de pilotage fondé sur les principe ²² et les trois piliers du développement durable (social, économique et environnemental) intégrant le principe de gouvernance inclusive. Il aura plusieurs impacts d'ordre environnemental, social, économique, organisationnel et politique.

Impact social de la stratégie :

Le plan stratégique impactera positivement sur la condition de vie des agropasteurs du Ferlo. En effet, l'amélioration des performances des filières agropastorales aura un effet direct sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des familles. La promotion des pratiques agroécologiques et la mise en place de mécanismes de mitigation des chocs renforceront la résilience des populations, des EF et de leurs systèmes de production. L'extension des interventions sensibles à la nutrition contribuera à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations en particulier celle des groupes vulnérables (enfant de moins de cinq ans, femmes vulnérables).

La stratégie impactera sur la cohésion sociale et la participation citoyenne. En effet, la restauration d'une gouvernance inclusive facilitera la remobilisation des jeunes et des femmes autour des défis paysans. En outre, les dynamiques d'autopromotion (autour des sous-comités et comités) ainsi que les dynamiques de transition agroécologique renforceront la participation citoyenne au développement territorial et l'ancrage autour des valeurs des communautés.

²² Principes du développement durable : Solidarité, responsabilité, lutte contre les discriminations, diversité culturelle, inclusion et participation de tous, principe de précaution (<http://www.vedura.fr/developpement-durable/> - <http://www.vedura.fr/legal/droit-reproduction-contenu>)

L'autonomisation renforcée des femmes et des jeunes transformera progressivement leurs rapports de dépendance en des rapports plus équilibrés fondés sur l'égalité de chances, l'équité et l'inclusion sociale.

Impact économique de la stratégie :

La stratégie impactera positivement sur la production de richesses et la vitalité des économies locales. En effet, l'amélioration des performances des filières agrosylvopastorales se traduira par l'augmentation significative des productions végétales et animales ainsi que des revenus agricoles. La promotion de l'entrepreneuriat en particulier des femmes et des jeunes y aura un effet moteur important. En outre, cette option favorable aux femmes et aux jeunes facilitera la consolidation et la création de beaucoup d'emplois viables et les systèmes alimentaires ainsi que les économies locales en bénéficieront largement.

Impact environnemental :

La stratégie aura un impact significatif sur les ressources naturelles en particulier et l'environnement en général. En effet, le développement de pratiques agroécologiques dans les exploitations familiales ainsi que la gestion communautaire des ressources naturelles via les UP et plans de transition agroécologiques favoriseront une réduction significative de l'empreinte climatique et écologique des activités agrosylvopastorales ainsi que des activités domestiques (économie d'énergie, valorisation des déchets domestiques, etc.). La résilience des écosystèmes sera renforcée et cela impactera sur la biomasse végétale et partant, sur la biodiversité animale et végétale. L'éducation environnementale (jeunes, populations, décideurs locaux) et la promotion de dynamiques de transition agroécologique influenceront positivement les comportements des acteurs vis-à-vis de l'environnement et des ressources partagées. Ce qui sera bénéfique au cadre de vie, aux écosystèmes, à la sécurité alimentaire du bétail et des exploitations familiales.

Impact organisationnel et politique:

La stratégie impactera positivement sur les dynamiques organisationnelles et associatives de l'EGAB et des organisations agricoles du Ferlo. En effet, l'inclusion et la responsabilisation des femmes et des jeunes aux différents niveaux d'organisation de l'EGAB auront un effet moteur sur la relance des dynamiques d'autopromotion depuis la base. Le renforcement du leadership des femmes et des jeunes ainsi que de leur pouvoir économique y contribueront beaucoup. La relance des dynamiques d'autopromotion suscitera dans les terroirs et les collectivités territoriales, la concertation et la coopération entre les acteurs locaux. La rénovation du SEP de l'EGAB renforcera sa capacité de veille stratégique et son action politique au niveau des territoires et au niveau national. La relance de la vie associative de l'EGAB aura un effet bénéfique sur la vitalité des réseaux paysans du Ferlo.

5.5. Cohérence et pérennisation

Cohérence

La stratégie de l'EGAB est en cohérence avec les cadres internationaux et national relatifs notamment au développement durable, aux droits humains, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

La stratégie est en cohérence avec les objectifs de développement durable (ODD) et avec les objectifs stratégiques du FEM qui concernent l'adaptation au changement climatique²³, l'égalité de genre, la sauvegarde environnementale et sociale. Elle est également en cohérence d'une part, avec les directives volontaires de la FAO relatives à la gouvernance foncière et aux marchés territoriaux et d'autre part, avec le cadre juridique international concernant les droits humains en particulier ceux des femmes (droit de l'homme, droits des femmes, droits civils et politiques, droits économiques, sociaux et culturels, l'égalité de chances et de traitement, etc.). La stratégie est en cohérence avec la vision²⁴ de la décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et s'inscrit dans le sillage des défis paysans pour des systèmes alimentaires durables favorables aux ruraux. Au plan régional, la stratégie de l'EGAB s'inscrit dans la logique de l'ECOWAP + 10 notamment en intégrant la dimension nutritionnelle de la sécurité alimentaire, le développement des marchés territoriaux et la transformation des exploitations familiales fondée sur les principes de l'agroécologie.

Au plan national, la stratégie de l'EGAB est en cohérence avec la Constitution du Sénégal et avec les engagements internationaux du Sénégal en matière de préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des écosystèmes. Elle s'inscrit bien dans le sillage du PSE et de ses instruments de mise en œuvre notamment en contribuant à la souveraineté alimentaire durable, en facilitant l'insertion des jeunes dans les métiers de l'agriculture, et en œuvrant pour le développement des territoires et la protection sociale des communautés rurales. Elle est en cohérence avec le cadre juridique et les politiques nationales relatives au développement durable, à la lutte contre le changement climatique, à la préservation de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité et de la biosécurité.

La stratégie est en cohérence avec les dispositions législatives et réglementaires concernant les femmes et les jeunes, le cadre stratégique pour l'égalité de genre²⁵ (SNEEG/PASNEEG-2019-2026), les politiques et stratégies nationales en matière de santé, protection sociale et d'éducation. Elle est en cohérence avec la Loi d'orientation Agrosylvopastorale (LOASP 2004-2024) qui reconnaît les exploitations familiales et leur rôle dans la gestion du patrimoine naturel et leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. La stratégie s'inscrit enfin dans l'esprit de l'Acte III de la décentralisation à travers sa participation à la territorialisation des politiques publiques.

Pérennisation :

La pérennisation des actions de la stratégie de l'EGAB sera assurée grâce aux quatre dispositions suivantes :

- 1) La revitalisation du système de suivi évaluation et prévision (SEP). Le SEP est un levier transversal de renforcement des capacités d'observation, d'analyse et de co-construction. La revitalisation du SEP intègre le renforcement du dispositif endogène à tous les niveaux.

²³ 1 «Réduire la vulnérabilité aux impacts défavorables des changements climatiques y compris leurs variations aux niveaux local, régional et global»,-2 «Accroître la capacité d'adaptation pour faire face aux impacts défavorables des changements climatiques y compris leurs variations aux niveaux local, régional et global»,-3 «Promouvoir le transfert et l'adoption des technologies d'adaptation».

²⁴ Vision de la DNUAF : "Un monde où des systèmes alimentaires et agricoles variés, sains et durables s'épanouissent, où les communautés rurales et urbaines résilientes jouissent d'une grande qualité de vie dans la dignité, l'équité, à l'abri de la faim et de la pauvreté".

²⁵ La vision énoncée dans la stratégie est « « Faire du Sénégal un pays émergent, sans discrimination, où les hommes et les femmes auront les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance. »

Autrement dit, le SEP est un levier de vitalité organisationnelle, opérationnelle et politique ;

- 2) L'appropriation et le portage politique de la stratégie par les responsables de l'EGAB à tous les niveaux. Cette disposition permet de passer des déclarations d'intention à la concrétisation des changements de manières de penser et de faire ;
- 3) La revitalisation des sous-comités et comités. Le développement à la base n'aura de sens que s'il est porté par les sous-comités et comités. La revitalisation des sous-comités et comités est une condition nécessaire pour des dynamiques d'autopromotion porteuses de progrès économique et social ;
- 4) L'inclusion des femmes et des jeunes. L'avenir de l'EGAB dépend de l'engagement des femmes et aux jeunes. Pour y arriver, il faut une redistribution conséquente des rôles et responsabilités en faveur des femmes et des jeunes. Ce qui contribuera au renforcement de la légitimité des responsables et à la remobilisation des membres autour des idéaux de l'EGAB.

5.6. Stratégie de mise en œuvre

5.6.1. Les principes de mise en œuvre

La stratégie sera mise en œuvre sur la base des principes intangibles suivants :

- 1) ***Le respect des cinq axes de la vision de l'EGAB*** : i) la transformation des exploitations familiales ; ii) une économie renforcée ; iii) la sécurisation de l'espace et le renouvellement des ressources naturelles ; iv) une société épanouissante, une "société de développement" : l'identité d'agropasteurs pour bien orienter la construction de la société et le développement de la zone.
- 2) ***L'ancrage dans la dynamique des Ententes et du mouvement paysan***. Cet ancrage s'adosse sur des valeurs, des orientations et des démarches spécifiques. L'autopromotion paysanne entre dans ce cadre ;
- 3) ***La bonne gouvernance***. Ce principe est sous-tendu par l'égalité de genre et l'inclusion sociale, la redevabilité et la reddition des comptes, la responsabilisation, la concertation et la communication ;
- 4) ***La durabilité***. Ce principe traduit le souci permanent de préservation des ressources naturelles, de la viabilité économique et de la cohérence sociale.

5.6.2. Les leviers de mise en œuvre

Les cinq principaux leviers de mise en œuvre de la stratégie de l'EGAB sont les suivants :

Système de suivi évaluation prévision (SEP) : C'est le principal levier de redynamisation de la vie associative de l'EGAB à tous les niveaux d'organisation. Il s'appuie sur l'observation (EF, condition paysanne, etc.), la veille, l'analyse, la production de connaissances et l'action (valorisation). Le SEP revitalisé mobilise les sous-comités, comités, COMUR et l'EGAB. C'est également un instrument formateur et stimulant pour la participation des membres, les femmes et les jeunes en particulier. Le SEP est également un instrument de la gestion des connaissances.

Les Unités pastorales (UP) : L'unité pastorale est conçue comme une approche communautaire de gestion des ressources naturelles. C'est un instrument de responsabilisation des communautés visant des transformations durables au niveau de i) l'aménagement et de la gestion du foncier ; ii) la sécurisation des écosystèmes pastoraux ; iii) l'organisation des

populations et la viabilité des institutions/mécanismes de gestion ; iv) l'amélioration des capacités de gestion des organisations pastorales. Les unités pastorales sont donc un champ pertinent d'application des dynamiques d'autopromotion paysanne pour les sous-comités et les comités de l'EGAB. A ce titre, elles constituent un levier important de mise en œuvre de la stratégie de l'EGAB d'autant que chaque sous-comité est polarisé par une unité pastorale dont l'EGAB a la charge de l'animation.

Les Champs écoles agropastoraux (CEAP). Depuis 2015, l'EGAB met en œuvre avec succès des champs écoles agropastoraux en tant que dispositif innovant de formation sur l'agropastoralisme. Dans la mise en œuvre de la stratégie, l'EGAB actionnera ce levier en tant que dispositif de formation de masse, de préparation à l'entreprenariat. La rénovation de l'offre de formation des CEAP est déjà en cours.

L'agroécologie et la transition agroécologique. Dans tous les domaines de gestion des ressources naturelles et de promotion de systèmes alimentaires durables, l'agroécologie sera l'option privilégiée en tant que levier de transformation et d'opérationnalisation du principe de développement durable.

Le levier de l'influence : C'est un levier essentiel pour influencer les politiques et stratégies publiques (locales et nationales) en vue d'améliorer les conditions cadre relatives aux chaînes de valeur agrosylvopastorales, à l'égalité de chances, à l'emploi des jeunes, à la nutrition, à la préservation des ressources naturelles, à l'équité territoriale, etc.

5.6.3. Les parties prenantes de la stratégie

La stratégie de mise en œuvre s'appuie sur des parties prenantes clé que sont :

- **Les exploitations familiales et les populations :** Ce sont les bénéficiaires finaux de l'action de l'EGAB. Elles seront les principales cibles et vecteurs des transformations attendues de l'action de l'EGAB. Elles seront également les lieux privilégiés d'observation des évolutions/mutations de la condition paysanne (Bilans simplifiés). Les femmes et les jeunes en constituent une composante importante ;
- **L'EGAB et ses organisations de base :** ce sont les sous –comités, comités, COMUR et instances de décision de l'EGAB. Elles sont porteuses de la stratégie au niveau des villages, terroirs et des territoires. Les femmes et les jeunes en constituent une composante importante dont l'évolution des rôles et responsabilités sera particulièrement suivie ;
- **Les entrepreneurs paysans :** Il s'agit des porteurs d'initiatives économiques agrosylvopastorales en particulier les femmes et les jeunes ;
- **Les collectivités territoriales.** Elles ont les prérogatives du développement des territoires (commune et département). Elles peuvent donner des fonctions consultatives aux organisations agropastorales, contribuer au financement de leurs actions, faciliter l'accès au foncier et la dynamique de transition agroécologique. Elles seront associées en tant que partenaires à la mise en œuvre de la stratégie mais elles constitueront également au besoin, des cibles de certaines actions politiques ;
- **Les Autorités administratives** (Gouverneur, Préfet, Sous-Préfet) : L'Etat leur confère des pouvoirs de régulation et de contrôle à posteriori dans beaucoup de domaines dans lesquels s'active l'EGAB. Elles seront associées à la mise en œuvre de la stratégie et elles seront régulièrement informées sur le déroulement des actions et de leurs résultats ;
- **Les autorités coutumières** (Chefs de villages, Chefs coutumiers, Chefs religieux): Ce sont des acteurs sociaux importants disposant d'une légitimité et d'un pouvoir d'influence sur

les communautés (mobilisation des populations, légitimation des actions de développement, affectation de terres, médiation sociale, régulation des modes d'usage des ressources naturelles du terroir, etc.). L'EGAB à tous ses niveaux d'organisation entretiendra un dialogue permanent avec elles et veillera à ce qu'elles soient informées et associées aux actions conduites dans leurs localités ;

- **Les partenaires :** Ils seront associés à la mise en œuvre de la stratégie ; ils comprennent :
 - ✓ **Les partenaires techniques et financier :** ce sont i) des institutions publiques, ONG, projets et programmes qui détiennent des compétences et de l'expertise sur les thématiques dans lesquelles intervient l'EGAB ; ii) des institutions financières et fonds publics pouvant faciliter le financement des initiatives économiques ;
 - ✓ **Les réseaux paysans :** Il s'agit d'organisations agropastorales et de réseaux locaux. Ils seront mobilisés en tant que partenaires mais aussi en tant qu'alliés dans les actions politiques ;
 - ✓ **Les partenaires stratégiques.** Il s'agit de partenaires stratégiques engagés depuis longtemps avec l'EGAB. Ils partagent les mêmes aspirations/visions du développement économique et social du monde rural et du pastoralisme. Ces partenaires accompagnent la mise en œuvre de la stratégie de l'EGAB et à ce titre ils seront associés en qualité de conseil et bénéficieront d'informations permanentes sur les réalisations et avancées de l'EGAB.

6. Budget et stratégie de financement de la stratégie

6.1. Budget de la stratégie

ACTIVITES	Cout Total	An1	An2	An3	An4	An5
Résultat 1 : La vitalité et la gouvernance de l'EGAB sont améliorées à tous les niveaux d'organisation de manière inclusive et sans discrimination de genre	71790000	20960000	18355000	10825000	10,825,000	10,825,000
Action1 R1: Revitalisation des structures de base et de l'EGAB	44,820,000	19,520,000	6,325,000	6,325,000	6,325,000	6,325,000
Activité 1 A1R1: Renforcer les dispositifs d'animation des comités et sous comités	5,320,000	5,320,000	-	-	-	-
Activité 2 A1R1: Sensibiliser et former les élus et membres des sous-comités et comités	1,500,000	1,500,000	-	-	-	-
Activité 3 A1R1: Redynamiser les COMUR	8,500,000	8,500,000	2,125,000	2,125,000	2,125,000	2,125,000
Activité 4 A1R1: Procéder au renforcement institutionnel de l'EGAB	-	-	-	-	-	-
Activité 5 A1R1: Renforcer les CEAP	4,200,000	4,200,000	4,200,000	4,200,000	4,200,000	4,200,000
Action 2 R1: Rénovation du système de suivi évaluation prévision	13,530,000	-	9,030,000	1,500,000	1,500,000	1,500,000
Activité 1 A2R1: Construire le système de suivi évaluation prévision	-	-	5,670,000	-	-	-
Activité 2 A2R1: Valider le SEP par les instances	900,000	-	900,000	-	-	-
Activité 3 A2R1: Former les acteurs du SEP	-	-	960,000	-	-	-
Activité 4 A2R1: Mettre en œuvre le SEP	-	-	1,500,000	1,500,000	1,500,000	1,500,000
Action 3 R1: Relance de l'action politique de l'EGAB	13,440,000	1,440,000	3,000,000	3,000,000	3,000,000	3,000,000
Activité 1 A3R1: Former les leaders de l'EGAB	1,440,000	1,440,000	-	-	-	-
Activité 2 A3R1: Conduire des actions politiques	2,000,000	-	500,000	500,000	500,000	500,000
Activité 3 A3R1: organiser des événements à portée stratégique	10,000,000	-	2,500,000	2,500,000	2,500,000	2,500,000

ACTIVITES	Cout Total	An1	An2	An3	An4	An5
Résultat 2 : Les performances agricoles et la résilience des exploitations familiales sont améliorées et également profitables aux hommes et aux femmes	96040000	20820000	21970000	18750000	17,250,000	17,250,000
Action 1 R2 : Amélioration des taux de couverture des besoins alimentaires et de santé	56,900,000	12,800,000	11,025,000	11,025,000	11,025,000	11,025,000
Activité 1 A1R2: Former des relais techniques dans les sous-comités	3,900,000	3,900,000	-	-	-	-
Activité 2 A1R2: Mettre en place un mécanisme d'approvisionnement en intrants et de mise en marché	17,000,000	3,400,000	3,400,000	3,400,000	3,400,000	3,400,000
Activité 3 A1R2: Augmenter la disponibilité de produits vivriers	10,000,000	2,000,000	2,000,000	2,000,000	2,000,000	2,000,000
Activité 4 A1R2: Améliorer les revenus agricoles des exploitations familiales	5,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Activité 5 A1R2: Mettre en place des mécanismes de mitigation	21,000,000	2,500,000	4,625,000	4,625,000	4,625,000	4,625,000
Action 2 R2 : Amélioration de la situation nutritionnelle et de la santé	24,900,000	5,500,000	6,875,000	5,175,000	3,675,000	3,675,000
Activité 1 A2R2: Former des relais WASH	1,700,000	1,700,000	-	-	-	-
Activité 2 A2R2: Former des relais en nutrition	1,700,000	1,700,000	-	-	-	-
Activité 3 A2R2: Former les enseignants	1,700,000	-	1,700,000	-	-	-
Activité 4 A2R2: Développer des interventions sensibles et spécifiques à la nutrition	8,900,000	-	2,975,000	2,975,000	1,475,000	1,475,000
Activité 5 A2R2: Conduire des campagnes d'IEC.	1,000,000	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000
Activité 6 A2R2: Relancer l'alphabétisation des populations	9,900,000	1,900,000	2,000,000	2,000,000	2,000,000	2,000,000
Action 3 R2 : Préservation de la base productive et gestion des risques	14,240,000	2,520,000	4,070,000	2,550,000	2,550,000	2,550,000
Activité 1 A3R2: Faciliter le portage stratégique des UP	2,000,000	400,000	400,000	400,000	400,000	400,000
Activité 2 A3R2: Former les relais paysans sur la transition agroécologique	1,020,000	1,020,000	-	-	-	-
Activité 3 A3R2: Former les acteurs locaux sur la transition agroécologique	1,520,000	-	1,520,000	-	-	-
Activité 4 A3R2: Développer l'éducation environnementale dans les écoles	4,200,000	-	-	-	-	-
Activité 5 A3R2: Conduire des activités d'éducation environnementale	1,500,000	300,000	300,000	300,000	300,000	300,000
Activité 6 A3R2: Organiser la veille sur les ressources naturelles	4,000,000	800,000	800,000	800,000	800,000	800,000
Résultat 3 : Les niveaux d'autonomisation des femmes et des jeunes sont durablement rehaussés	50550000	20200000	10080000	9720000	5,350,000	5,200,000
Action 1 R3: Renforcement du leadership des femmes et des jeunes	31,240,000	16,950,000	3,920,000	6,470,000	1,950,000	1,950,000
Activité 1 A1R3 : Mettre en place une radio rurale	15,000,000	15,000,000	-	-	-	-
Activité 2 A1R3 : Former des femmes et des jeunes reporters	1,470,000	-	1,470,000	-	-	-
Activité 3 A1R3 : animations sociales de proximité	9,750,000	1,950,000	1,950,000	1,950,000	1,950,000	1,950,000
Activité 4 A1R3 : Visite d'échange	1,000,000	-	500,000	500,000	-	-
Activité 5 A1R3 : Former des acteurs locaux sur le genre et l'inclusion sociale	1,140,000	-	-	1,140,000	-	-
Activité 6 A1R3 : Développer les CEAP leadership.	2,880,000	-	-	2,880,000	-	-
Action 2 R3: Renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes	19,310,000	3,250,000	6,160,000	3,250,000	3,400,000	3,250,000
Activité 1 A2R3 : Animer des formations en	2,760,000	-	2,760,000	-	-	-

ACTIVITES	Cout Total	An1	An2	An3	An4	An5
entrepreneuriat et éducation financière						
Activité 2 A2R3 : Mettre en place des mécanismes de crédit solidaire	1,800,000	300,000	450,000	300,000	450,000	300,000
Activité 3 A2R3 : Former les jeunes sur les techniques de production et de transformation	9,750,000	1,950,000	1,950,000	1,950,000	1,950,000	1,950,000
Activité 4 A2R3 : Faciliter l'accès des jeunes aux ressources productives	5,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
FONCTIONNEMENT	68250000	10550000	22550000	14050000	10,550,000	10,550,000
Equipements/matériel bureau	1,500,000	300,000	300,000	300,000	300,000	300,000
Salaire Personnel (18%) Budget global	39,000,000	7,800,000	7,800,000	7,800,000	7,800,000	7,800,000
Achat Véhicule	12,000,000	-	12,000,000	-	-	-
Représentations - Missions	4,000,000	800,000	800,000	800,000	800,000	800,000
Fonctionnement des Instances	5,250,000	1,050,000	1,050,000	1,050,000	1,050,000	1,050,000
renforcement de la capacité d'hébergement	3,500,000	-	-	3,500,000	-	-
Equipement solaire	3,000,000	600,000	600,000	600,000	600,000	600,000
Total En F CFA	286,630,000	72,530,000	72,955,000	53,345,000	43,975,000	43,825,000
Total en Euro	436,965	110,571	111,219	81,324	67,039	66,811

Tableau 10: Budget de la stratégie

6.2. Stratégie de financement

La mise en œuvre du plan stratégique 2023-2027 s'appuiera sur le modèle économique suivant :

- **Mobilisation de ressources internes**: il s'agit principalement, i) de maintenir le bon niveau de recouvrement des cotisations (pour les deux ententes); ii) d'optimiser les recettes issues du centre d'accueil et de la vente d'aliments de bétail. Les ressources internes peuvent également provenir de prestations diverses (opérateur de mise en œuvre de projets et de formations, etc.). L'EGAB a l'ambition de passer d'une contribution de ses ressources propres au budget de 5% à 15%;
- **Mobilisation de ressources publiques**: il s'agit d'augmenter de manière significative l'accès aux fonds publics (projets/programmes, agences et fonds dédiés) y compris les ressources issues des collectivités territoriales ;
- **Diversification et mobilisation des ressources du partenariat**: Il s'agit de ressources issues des partenaires stratégiques et de partenaires financiers à travers des projets et programmes et des appels à projets.

ANNEXE 1: LES 36 POINTS DE LA VISION D'EGAB

Vision sur l'IDENTITE (hol ngonka)

- 1) *demain, nous voulons être toujours des éleveurs*
- 2) *demain, nous voulons être des éleveurs qui savent défendre leurs intérêts*
- 3) *demain, nous voulons être des « connaisseurs »*
- 4) *demain, nous voulons être des acteurs économiques compétents*
- 5) *demain, nous voulons rester maîtres de nous-mêmes*
- 6) *demain, nous voulons être reconnus comme des citoyens responsables*
- 7) *demain, nous voulons être dignes et justes*
- 8) *demain, nous voulons être des éleveurs éduqués*
- 9) *demain, nous voulons être unis*
- 10) *demain, nous voulons être des éleveurs reconnus dans toute la zone sylvopastorale*

Vision de la SOCIETE (hol reendo): Nous voulons demain :

- 11) *une société de développement :*
- 12) *une société qui donne aux femmes leur place*
- 13) *une société qui intègre ses enfants*
- 14) *de bonnes relations à l'intérieur de notre société et avec l'extérieur*
- 15) *des pouvoirs locaux qui servent les intérêts des populations*
- 16) *une bonne organisation sociale*

Vision de l'ESPACE et des RESSOURCES (hol taariindi ? hol ngaluuji ?): Nous voulons demain :

- 17) *une bonne sécurité foncière*
- 18) *une bonne gestion de l'espace*
- 19) *une bonne gestion des ressources pastorales*
- 20) *une bonne gestion de la fertilité*
- 21) *une bonne gestion de l'eau*
- 22) *une gestion avisée, harmonisée, participative et responsable*

Vision de l'ECONOMIE (hol faggudu ?)

- 23) *Des productions de base maîtrisées*
- 24) *des produits qui apportent de la valeur ajoutée aux productions de base des exploitations familiales doivent être identifiés et promus*
- 25) *de nouvelles activités et de nouveaux emplois seront créés tout au long de la chaîne de transformation et de commercialisation des produits*
- 26) *les marchés de commercialisation et d'approvisionnement doivent être mieux maîtrisés*
- 27) *Des systèmes de financements appropriés devront être développés et contrôlés par les éleveurs et leurs organisations*
- 28) *les politiques devront soutenir les efforts de acteurs économiques de la zone*
- 29) *les exploitations familiales devront être sécurisées*

Vision de nos EXPLOITATIONS FAMILIALES (hol sifa galleeji ?)

- 30) *que nos familles soient sécurisées dans leurs exploitations sur le plan alimentaire et sanitaire*
- 31) *que nos familles bénéficient d'un bien-être à travers leurs exploitations*
- 32) *que nos exploitations familiales soient viables et rémunératrices*
- 33) *que nos exploitations familiales aient amélioré leur troupeau et leurs équipements*
- 34) *que nos exploitations familiales aient des activités diversifiées*
- 35) *que nos exploitations familiales soient plus prévoyantes et mieux gérées*
- 36) *que les décisions au sein des exploitations soient plus partagées*